

La communauté internationale bahá'íe

**La violence en toute impunité :
Les actes d'agression contre
la communauté bahá'íe d'Iran**



**Un rapport spécial de la communauté
internationale bahá'íe
mars 2013**

La violence en toute impunité

Les actes d'agression contre la communauté bahá'íe d'Iran

**Un rapport spécial de la Communauté
internationale bahá'íe
mars 2013**

© 2014 Traduction Bureau des affaires extérieures des bahá'ís de France
<http://www.bahai.fr>

www.bic.org/violence-with-impunity
© 2013 by the Bahá'í International Community
866 United Nations Plaza
Suite 120
New York, NY 10017-1833 USA
<http://bic.org>

Sommaire

1. Introduction	1
2. La marée montante de violence	4
3. L'étendu et la nature des violences dirigées contre les bahá'ís	
Étude de dossiers	9
Les assassinats et les menaces de mort	9
Des agressions physiques à l'encontre des individus	11
Une vague d'incendies criminels pendant l'été 2008	15
L'agression des écoliers	18
Les attaques sur les cimetières bahá'ís	21
4. Violations des règles de la procédure légale	25
5. Une histoire de persécution	28
6. Conclusion	30
Annexes : Des incidents selon la date et leur nature	36

1. Introduction

Depuis plus de trois décennies, la République Islamique d'Iran a mené une campagne de persécution large et systématique contre sa minorité religieuse bahá'íe. Depuis 1979, plus de 200 bahá'ís ont été exécutés, des centaines d'autres emprisonnés et torturés, des dizaines de milliers ont été privés d'emplois, d'éducation, de liberté de culte et d'autres droits -- et tout cela pour la seule raison que leur religion est déclarée comme une « secte hérétique ».

Cette persécution s'est intensifiée ces dernières années. Depuis 2005, plus de 660 bahá'ís ont été arrêtés et à la fin de 2012, au moins 115 bahá'ís languissaient en prison. La recrudescence d'arrestation a été accompagnée d'une marée montante de violence contre les bahá'ís, marquée par des incidents tels que des incendies criminels, des graffitis anti-bahá'í, des discours haineux, la profanation des cimetières bahá'ís et des agressions à l'encontre des écoliers bahá'ís.

L'objectif de ce rapport est de documenter l'augmentation globale de la violence contre les bahá'ís iraniens et de rapprocher ceci à un autre aspect significatif de la persécution que l'Iran mène contre les bahá'ís : à quel point les auteurs de ces crimes – qu'ils soient des fonctionnaires d'état ou non – agissent avec une impunité totale, sans aucune poursuite pénale.

Les données statistiques sont tristement éloquentes : depuis 2005, nous avons documenté 52 cas où des bahá'ís ont été torturés ou maintenus en cellule d'isolement disciplinaire lors de leur détention. Il a été également documenté 52 autres cas concernant une agression physique de bahá'ís – parfois par des autorités, parfois par des assaillants en civil ou non identifiés. Des atteintes ont été également portées contre les biens appartenant aux bahá'ís. Il y a eu au moins 49 cas d'incendies criminels portant sur les foyers ou les commerces appartenant aux bahá'ís et plus de 30 autres ont été vandalisés, par exemple, avec des graffitis haineux. Au moins 42 cimetières bahá'ís ont été profanés ou endommagés à travers le pays. Par ailleurs, des centaines d'écoliers bahá'ís ont été insultés et harcelés par des enseignants et des administrateurs et des centaines de commerces appartenant aux bahá'ís ont été fermés suite avec l'approbation des autorités locales.

Dans tous les cas, qu'il s'agisse d'attaques sanctionnées par un ordre du Ministère du renseignement ou faisant suite à une incitation, le gouvernement s'est abstenu d'enquêter ou de poursuivre ceux qui en étaient responsables. En effet, la Communauté internationale bahá'íe ne connaît pas un seul cas de poursuite d'une personne pour avoir commis de tels crimes – et encore moins sa condamnation ou son emprisonnement.

L'impunité dont bénéficient ceux qui agressent les bahá'ís est systématique. Elle semble couvrir une large gamme



Un magasin appartenant à un bahá'í à Rafsandjan et faisant partie d'une dizaine de cibles touchées par des incendiaires fin 2010. Les attaques ont coïncidé avec la distribution d'une lettre anonyme avertissant les bahá'ís de ne pas s'associer avec les musulmans.

d'auteurs, depuis les enquêteurs du gouvernement qui couramment utilisent le passage à tabac, l'isolement en cellule disciplinaire et d'autres formes de torture lors des gardes à vue, aux individus en tenu civil pouvant être des citoyens ordinaires ou des agents secrets.

De même, le gouvernement a nettement intensifié ses efforts pour priver les bahá'ís d'une subsistance adéquate et d'empêcher leurs jeunes d'accéder à l'enseignement supérieur. Partout en Iran, des centaines de commerces appartenant aux bahá'ís ont été fermés par les autorités et de milliers de jeunes bahá'ís ont été refoulés par les universités ou expulsés. Le plus outrageux parmi ces incidents a été peut-être l'arrestation et l'emprisonnement en 2011 des personnes liées avec l'Institut bahá'í d'Enseignement supérieur, une initiative ad hoc et informelle initiée par les bahá'ís dont l'unique objectif a été de fournir aux jeunes bahá'ís une éducation universitaire dont ils ont été privés.

Le gouvernement a attisé la haine contre les bahá'ís à l'aide d'une campagne incessante dans les médias. Cette campagne avait été documentée par la Communauté internationale bahá'íe dans un rapport publié en octobre 2011. Sous le titre « *Incitation à la haine : la campagne médiatique iranienne en vue de diaboliser les bahá'ís* », ce rapport offre un échantillonnage de la propagande anti-bahá'íe officielle et semi-officielle propagée durant une période de 16 mois entre fin 2009 et le milieu du 2011, apportant en documentation plus de 400 articles, émissions ou pages Web qui à tort, dépeint les bahá'ís comme étant à l'origine de tous les maux concevables. Ainsi, ce rapport signale :

On les accuse d'être les agents de diverses factions impérialistes ou colonialistes ; ils se trouvent continuellement confrontés à des accusations d'immoralité totalement injustifiées ; ils sont stigmatisés comme des parias qu'il faut fuir. La propagande choque de par son abondance, sa portée et sa sophistication, cyniquement conçue pour fomenter l'antagonisme à l'égard d'une communauté religieuse pacifiste dont les membres s'efforcent de contribuer au bien-être de leur société.

L'idée maîtresse de cette campagne anti-bahá'íe a été de stigmatiser les bahá'ís comme des exclus – des étrangers dans leur propre patrie, des ennemis de l'état, de l'islam et du peuple iranien. L'objectif, sans aucun doute, a été de créer une distorsion telle, qu'ils soient ostracisés par la population générale qui serait conduite à considérer les enseignements bahá'ís comme une abomination.

Le rapport que nous avons publié en octobre 2012, documentait l'impacte de la politique anti-bahá'íe du gouvernement dans la ville iranienne de Semnan. Depuis 2005, dans cette ville d'une population de plusieurs centaines, au moins 34 bahá'ís ont été arrêtés et nombreux parmi eux ont été condamnés à des longues peines de prison sévère. Au moins 27 commerces appartenant aux

Depuis 2005, nous avons documenté 52 cas où des bahá'ís ont été torturés ou maintenus en cellule d'isolement disciplinaire lors de leur détention. Il a été également documenté 52 autres cas concernent une agression physique de bahá'ís – parfois par des autorités, parfois par des assaillants en civil ou non identifiés. Des atteintes ont été également portées contre les biens appartenant aux bahá'ís. Il y a eu au moins 49 cas d'incendies criminels portant sur les foyers ou les commerces appartenant aux bahá'ís et plus de 30 autres ont été vandalisés, par exemple, avec des graffitis haineux. Au moins 42 cimetières bahá'ís ont été profanés ou endommagés à travers le pays.

bahá'ís ont été fermées par les autorités et plus d'une douzaine de foyers et commerces ont été les cibles des incendiaires. Leurs cimetières ont été vandalisés et leurs croyances attaquées dans les médias et depuis les chaires dans les mosquées. Plus alarmant que tout peut-être, leurs enfants aient été stigmatisés dans les écoles de la ville. La situation globale reflète un microcosme représentatif des persécutions infligées aux bahá'ís et aux autres minorités dans tout l'Iran ces dernières années.

À l'échelle nationale, la situation globale place les bahá'ís dans une position insoutenable. Ils doivent réclamer justice et protection auprès des mêmes autorités qui d'une façon systématique incite de la haine à leur égard, et d'un système qui judiciaire pratiquement considère tout bahá'í arrêté comme un ennemi de l'état.

Les autorités iraniennes doivent être maintenant tenues responsables de cette marée montante de violence à l'égard des bahá'ís. Ils doivent répondre non seulement pour les actes d'injustice et de violence officiels, mais également pour avoir totalement manqué de mettre un terme aux atteintes officielles et semi-officielles.

La situation globale place les bahá'ís dans une position insoutenable. Ils doivent réclamer justice et protection auprès des mêmes autorités qui d'une façon systématique incite de la haine à leur égard, et d'un système qui judiciaire pratiquement considère tout bahá'í arrêté comme un ennemi de l'état.

2. La marée montante de violence

À une station essence de Shiraz, une nuit de 2009, un bahá'í a été menacé d'une arme blanche par des assaillants inconnus. Pensant à une tentative de vol, il leur a proposé tout son argent, mais les criminels l'ont refusé. Ils l'ont déshabillé, l'ont menacé de pendaison, et lui ont infligé 16 brûlures de cigarette.

En 2007, dans un banlieue de Téhéran, une lycéenne bahá'íe de 16 ans s'est trouvée victime d'un harcèlement répété par un groupe de fanatiques religieux qui semblaient avoir suivi ses mouvements. Durant les mois de novembre et de décembre 2007 ces individus anonymes qui l'ont menacé de mort avec un harcèlement téléphonique avant de l'obliger un jour de monter dans une voiture où ils l'ont agressée et brisé ses lunettes avant qu'elle ait pu se libérer.

En octobre et novembre 2010, dans la ville de Rafsanjan, plus d'une douzaine de propriétés appartenant aux bahá'ís ont été ciblées par les incendiaires. Durant cette même période, une lettre d'avertissement a été adressée à quelques 20 foyers et commerces appartenant aux bahá'ís, les informant que les attaques incendiaires cesseraient si les propriétaires cessaient de s'associer à des musulmans ou de les employer.

En novembre 2011, des inconnus ont profané une sépulture dans le cimetière bahá'í de la ville de Abadeh, exhumant le corps d'un bahá'í de son cercueil avant de l'écraser avec un véhicule. C'était la deuxième fois que des sépultures aient été profanées dans ce cimetière.

Les incidents ci-dessus ne sont que quelques exemples de ces dernières années, parmi des centaines d'autres atteintes, agressions ou menaces à l'encontre des bahá'ís d'Iran, toutes étant restées impunies. Les agressions ont été perpétrées par des assaillants inconnus ou des agents semi-officiels ou non officiels (tels que des administrateurs scolaires, des enseignants et membres de groupes religieux ou des associations) et en toute vraisemblance, par des agents secrets l'état. Ces agressions ont évolué en parallèle avec une augmentation dans les agressions « officiels » qui fréquemment comportent des passages à tabac ou la torture infligés lors des arrestations et des gardes à vue par des agents de renseignement ou de police clairement identifiés.

Dans son ensemble, la violence perpétrée par les agents en « tenu civil » est un composant significatif de la politique générale menée par l'Iran dans la persécution des bahá'ís. Cette recrudescence de violence a suivi l'intensification de la campagne médiatique d'aviilissement et de diabolisation des bahá'ís d'Iran parrainée par l'état.

Il est difficile d'établir des données numériques précises sur ce genre d'agression. Le recueil et la vérification des informations relatives aux violations des droits de l'Homme s'avèrent être, de par leur nature, une tâche difficile. Souvent, pour des raisons évidentes, les victimes hésitent à



Vue intérieure d'une maison bahá'íe à Kerman qui a été touchée par des incendiaires le 18 juillet 2008.

s'exprimer. La difficulté de transmission d'information depuis un pays dont les citoyens sont étroitement surveillés par le gouvernement n'est pas étrangère à ce problème.

Néanmoins, de 2005 à 2012, la Communauté internationale bahá'íe a pu documenter les cas suivants :

- Il y a eu au moins 52 cas où des bahá'ís ont été physiquement agressés par des agents de l'état, la foule ou par des agresseurs inconnus. Au moins quatre bahá'ís ont été assassinés et au moins cinq sont décédés dans des circonstances douteuses. Beaucoup



Pierres tombales dans le cimetière bahá'í près de Najafabad, en Iran, ayant été entassées par un bulldozer qui a détruit ce cimetière en septembre 2007.

d'agressions ont été perpétrées par des agents de sécurité subalternes ou par des enquêteurs, mais certains autres ont été commis par des individus ou par des groupes anonymes ou non identifiés. En outre, il y a eu au moins 52 cas où des bahá'ís en détention ont été torturés ou placés en cellule d'isolement disciplinaire, notamment pour tenter d'extorquer des confessions concernant des fausses crimes.

- Il a y eu quelque 49 incidents d'incendie ou d'attaque à la bombe incendiaire à travers le pays, visant des bahá'ís ou des biens appartenant aux bahá'ís. La plupart de ces attaques ont ciblé des commerces appartenant aux bahá'ís ; toutefois, il y a eu aussi des cas d'utilisation ou la menace d'utilisation de liquides inflammables contre des individus. Le vandalisme contre les biens appartenant aux bahá'ís – notamment des graffitis haineux – est également en augmentation, avec 30 incidents clairement documentés.

- Il a été rapportée une augmentation marquée d'harcèlement d'écoliers bahá'ís. Les incidents comportent des insultes contre la foi bahá'íe devant toute une classe d'élèves, les expulsion, les menaces d'expulsion et dans certains cas, des agressions physiques. Ces atteintes proviennent essentiellement des enseignants des classes de religion, mais se produisent manifestement avec l'approbation des administrateurs de l'école. Il a été au total constaté au moins 294 incidents de menaces, insultes, expulsions ou passages à tabac des écoliers bahá'ís depuis 2005.

- Il a été documenté 42 épisodes de cimetières bahá'ís vandalisés ou profanés. Elles se sont produites dans pratiquement toutes les régions du pays, souvent de nuit et presque toujours de façon anonyme. Certains cimetières ont été profanés plusieurs fois. Dans un pays où le respect des morts est inscrit dans ses normes culturels, ces incidents sont particulièrement alarmants.

Dans aucun cas il n'a été noté le moindre effort de la part du gouvernement pour enquêter et encore moins pour poursuivre ou condamner les auteurs de ces crimes. Les faits et les détails qui entourent la plupart de incidents suggèrent qu'au-delà d'une ignorance volontaire, il y a une approbation explicite ou un encouragement de la part du gouvernement. Dans de nombreux incidents, dont dans les cimetières, les auteurs ont fait usage de machines lourdes ; il est improbable que des citoyens ordinaires puissent avoir librement accès à des bulldozers ou à des engins similaires sans qu'il y ait une complicité gouvernementale.

Un accroissement de la persécution « officielle »

Depuis 2005, un nombre croissant de bahá'í iraniens a été arrêté et incarcéré – tous sur des fausses accusations telles que l'espionnage ou la « propagande contre le régime » qui en réalité traduisent uniquement la nature des croyances et des pratiques des membres de la foi bahá'íe. Plus de 660 bahá'ís ont été arrêtés ou détenus entre le début 2005 et la fin 2012. Parmi ceux arrêtés, quelque 300 ont été condamnés à des peines de prison. Au moment de cette publication, quelque 115 sont en prison. Quelque 53 ont purgé leurs peines et ont été libérés. Environ 140 sont en appel ou attendent être convoqués pour purger leur peine. Un autre groupe d'environ 280 bahá'ís attendent leur procès.

Les témoignages parvenus d'Iran indiquent que de nombreuses arrestations, détentions et incarcérations s'accompagnent d'un passage à tabac, d'un isolement en cellule disciplinaire, des privations de sommeil et d'autres formes de coercition ou de torture. Entre 2005 et 2012, la Communauté internationale bahá'íe a documenté au moins 52 incidents de cette nature avec l'usage explicite de torture ou d'isolement en cellule disciplinaire lors des interrogatoires ou des emprisonnements. Les récits suggèrent des chiffres bien plus élevés. Pour autant que la Communauté internationale bahá'íe ait pu le déterminer, aucun des fonctionnaires impliqués n'a été questionné ou poursuivi pour de tels crimes.

Dans tous ces cas, les violations indiquent que les bahá'ís subissent ces agressions uniquement en raison de leurs croyances et de leur appartenance à une minorité religieuse.

Partie intégrante d'un schéma plus large de répression

L'augmentation de la persécution des bahá'ís s'intègre à des dispositions répressives plus large à l'encontre de la population iranienne dans son ensemble. Les journalistes, les activistes des droits de l'Homme, les étudiants, les syndicalistes et les femmes font partie des emprisonnés en Iran depuis 2005. Ces faits ont été largement documentés par les Nations Unies et les Organisations des droits de l'Homme.

Outre les membres de la foi bahá'íe, les groupes ethniques et minoritaires subissent également la discrimination et la persécution en Iran. Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations Unies a exprimé en 2010, ses inquiétudes concernant le peu de droits politiques, économiques, sociaux et culturels dont bénéficient les communautés arabes, azéris, baloutche et Kurdes en Iran, en particulier en matière de logement, l'éducation, la liberté d'expression et de religion, la santé, et l'emploi¹. La population sunnite d'Iran, dont les kurdes et les baloutches, fait remarquer qu'il n'y a pas une seule mosquée sunnite en Iran. En 2011, une organisation chrétienne a signalé que des forces de sécurité armées en tenue civile ont effectué des raids dans les foyers de 25 chrétiens de l'église évangélique et de la communauté arménienne le 26 décembre 2010 à l'aube. Onze ont été libérés après des jours d'interrogatoire intense ; les quatorze autres ont été retenus durant des mois. Des témoignages concernant 60 autres arrestations sont parvenus de Téhéran, Mashhad, Isfáhán et Orumieh². Le sort du Pasteur Youcef Nadarkhani qui a été condamné pour apostasie en 2010 a fait l'objet d'une protestation internationale. Il a été acquitté de cette inculpation en 2012 pour être condamné à trois ans de prison sur le chef d'accusation d'atteinte à la sécurité nationale, mais libéré en raison du temps de détention déjà écoulé.³

L'accroissement global en matière de violation des droits de l'Homme en Iran a été bien documenté.

Par exemple, en mars 2012, Ahmad Shaheed, le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme en Iran a rendu un rapport qui fait état d'un « schéma frappant de violations des droits de l'Homme fondamentaux garantis par le droit international ». Parmi d'autres

abus, dit le Dr Shaheed, l'Iran « détient plus de journalistes qu'aucun autre pays au monde, avec 42 journalistes emprisonnés à l'heure actuelle ». Il a décrit un système judiciaire effondré dans lequel les avocats qui plaident à l'audience n'ont parfois pas le droit de s'exprimer durant le procès. Dans certains cas, « les juges, il est rapporté, prononcent un verdict après un procès qui ne dure que quelques minutes ». Il a aussi mis en garde contre un « accroissement alarmant du nombre d'exécutions depuis 2003 », expliquant que l'Iran avait exécuté plus de 600 personnes au cours de la seule année 2011.

Les mesures de répression globales de l'Iran à l'encontre de ceux qui sont estimés être des opposants au régime fait également appel à des agents officiels et semi officiels en tenu civil. Lors



Ahmed Shaheed, le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits humains en Iran, a déclaré au Conseil des droits de l'homme en 2012 que l'Iran était responsable d'« un ensemble impressionnant de violations des droits fondamentaux de l'homme garantis par le droit international ». (Photo ONU/Jean -Marc Ferré)

d'autres moyens les dissidents. Dans son rapport de mars 2012, le Dr Shaheed a consacré 10 paragraphes à ce sujet en précisant que « l'impunité se poursuit » pour ceux qui sont impliqués dans de nombreuses allégations de « violations outrageuses de Droits de l'homme » qui ont eu lieu dans les suites de l'élection présidentielle de 2009. Globalement, ajoute-t-il, « le défaut d'éclaircir de milliers de cas de torture et d'exécutions extrajudiciaires est gravée de façon indélébile dans la conscience du peuple iranien et devra faire l'objet d'un examen détaillé.

Un rapport de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) en 2011 suggère que les prisonniers de conscience sont systématiquement torturés ou autrement maltraités. Il cite une lettre de Mehdi Mahmoudian, un journaliste iranien incarcéré qui décrit ce que les détenus des prisons d'Evin et de Rajaishahr ont subi :

Les yeux bandés lors des interrogatoires ; l'insulte des prisonniers en usant d'un langage extrêmement offensif ; les humiliations sexuelles et psychologiques, dont le déshabillage jusqu'aux sous-vêtements en attente de l'interrogatoire, les abus sexuel par des bâtons ou des objets similaires ; le mensonge, les menaces et les fausses promesses afin d'extorquer des faux aveux ; des menaces d'interpellation des membres de la famille ; l'interpellation effective des membres de la

de la répression des manifestants après l'élection présidentielle de juin 2009 – que beaucoup d'iraniens jugent comme frauduleuse – il a été fait usage non seulement de policiers en uniforme et des agents de sécurité, mais également de hordes de miliciens de la Force de Resistance Basij, une force paramilitaire en civil qui se déplaçait au sein des groupes de protestataires sur des motocyclettes, brandissant de chaînes et des gourdins.⁴

La question d'impunité est une menace toute aussi importante pour d'autres groupes, car les auteurs des violations de droit de l'Homme sont rarement, sinon jamais poursuivis, qu'il s'agisse d'une violation liée à un excès de zèle de la part d'un gardien de prison, d'un membre de milices Basij ou d'un agent en civil spécifiquement mandaté pour tabasser, torturer ou d'humilier par

famille ; contrainte des prisonniers de faire la lecture de fausses confessions ; délivrance d'une fausse condamnation à mort ; inciter les épouses des prisonniers à formuler une demande de divorce ; tenter de sortir avec les épouses des prisonniers ; l'usage de décharges électriques sur les parties génitales des prisonniers ; de nombreux passage à tabac des prisonniers avec des câbles et des bâtons, en particulier à la prison d'Evin qui est contrôlée par le corps des Gardiens de la révolution islamique ; gavage avec des pilules colorées inconnues conduisant à des dysfonctions mentales et physiques ; punition des prisonniers en les contraignant de sortir en sous vêtements de nuit par un temps d'hiver; passage à tabac des prisonniers avec coups de poings, gifles et coups de pieds.⁶

Les bahá'ís sont également torturés ou battus

Les bahá'ís n'ont pas été épargnés de pareils traitements sévères de la part des autorités. Depuis 2005, l'accroissement des arrestations, des détentions et des emprisonnements des bahá'ís s'est accompagné d'une augmentation d'usage de la torture, d'agression physique et d'autres formes de brutalité au cours des interrogatoires. Comme cela a été notée, au moins 52 bahá'ís ont été torturés ou placés en cellule d'isolement disciplinaire lors de leur détention ou interrogatoire.

Par exemple, en 2011, cinq bahá'ís – dont une jeune fille de 17 ans – ont été arrêtés pour avoir organisé des cours d'éducation morale pour les enfants et les jeunes. Ils ont été transférés à la prison d'Evin à Téhéran où ils ont été détenus durant près de deux mois. Durant ce de temps, tous les cinq ont été soumis à des passages à tabac et de la torture pour tenter de leur faire « avouer » à des fausses accusations de tentative de création d'un « réseau de corruption ».

Au cours d'un autre incident à Isfáhán en 2011, trois bahá'ís on été insultés et physiquement abusés lors de leur premier jour de détention après avoir été arrêtés pour avoir organisé une réunion « illégale ».

« Lors de la première nuit et journée nous avons été insultés et soumis à des humiliations et agressions au point que (nom retiré)⁷ a reçu des coups de pied dans le flanc, (nom retiré) a eu la figure et le nez cassés et en sang et le bras de (nom retiré) a subi un traumatisme sévère après des coups violents » écrit l'une des détenues après sa libération. « L'agence qui nous a arrêté était le Service de renseignement du Corps de gardes des révolutionnaires et les endroits où nous avons été transférés n'étaient pas les centres de détention du Ministère de renseignement ».

3. La diversité et la nature des violences commises contre les bahá'ís – Étude des cas

La diversité et la nature des violences dirigées contre les bahá'ís comportent les agressions physiques et la torture aux mains des autorités, les attaques ou les harcèlements de la part des autorités locales officielles ou semi-officielles, tels que les instituteurs et les administrateurs ainsi que les agressions des bahá'ís ou des atteintes à leurs biens provenant des individus anonymes ou non identifiés.

Dans les cas où l'identité des assaillants est inconnue, comme cela est souvent le cas dans les incendies criminels ou dans les dégradations des cimetières, il y a néanmoins souvent des indices d'un soutien ou d'un encouragement officiels. Lors des vandalismes dans les cimetières, par exemple, les individus ont fait usage d'un équipement lourd tel que des bulldozers qui seraient difficile d'accès ou de faire fonctionner sans une certaine forme d'approbation officielle. Dans d'autres incidents, des témoins ont remarqué la présence de berlines noires avec des « plaques minéralogiques de Téhéran » qui suggèrent l'implication des agents en civil ou au moins leur présence sur les lieux. Dans les agressions portées sur les enfants bahá'ís par les autorités scolaires, ces autorités ont parfois expliqué au parents que les ordres provenaient des autorités supérieures ou que leur marge de liberté d'action était restreint.

D'autres aspects significatifs liés aux agressions des bahá'ís sont les menaces préalables. Ces menaces viennent souvent avec des sous-entendus religieux, comme par exemple des agressions ayant été précédées de lettres de menace dont un bon nombre portent la signature d'une organisation religieuse des fondamentalistes chiites.

De même, à de nombreuses occasions, une incitation préalable par le clergé ou la presse a été remarquée. Dans plusieurs cas d'incendies criminels – ou dans les cas où la foule s'en est pris violemment aux bahá'ís – les agressions ont été souvent précédées de sermons incendiaires de la part d'un membre du clergé en visite ou d'une attaque à l'encontre des bahá'ís dans un journal local.

L'étude des cas suivants fournit un inventaire du registre et de l'intensité des attaques sur les bahá'ís. Elle illustre également leur lien fréquent avec une incitation dans les médias ou par le clergé

Les assassinats et les menaces de mort

Depuis 2005, au moins neuf bahá'ís ont été assassinés ou sont mort dans des circonstances suspectes. De nombreux autres ont reçu des menaces de mort. Or dans aucun cas les auteurs n'ont été traduits devant la justice par les autorités. En voici plusieurs exemples :

- Au début de l'année 2007, deux bahá'íes âgées ont été assassinées chez elles dans deux villes distinctes. Le 16 février 2007, une dame de 85 ans, résidente de Abbas Abad – dépendance d'Abadeh, province de Fars – a été retrouvée morte chez elle, bâillonnée et les mains et les pieds attachés. Le lendemain, dans la ville de Mohammadiéh, province d'Isfáhán, une bahá'íe de 77 ans a été brutalement agressée chez elle par un intrus masqué. Elle avait été attirée par la ruse hors de chez elle au milieu de la nuit et sauvagement agressée avec un râteau. Elle a souffert de fractures aux mains et aux cotes et d'un traumatisme crânien ainsi que des lésions graves au foie et aux reins. Ses cris ont mis l'intrus en fuite et elle a pu ramper chez son voisin pour assistance. Malgré les soins

médicaux les blessures se sont avérées fatales et la dame est décédée le 7 mars 2007.

Il n'y avait aucun lien de parenté entre les deux dames, bien que les circonstances des deux assassinats étaient similaires (dames âgées vivant seules chez elles dans une petite ville) et aucun autre lien n'a été retrouvée entre ces deux cas autre le fait que les deux dames étaient bahá'íes. Les autorités ont officiellement fermé le dossier de la dame à Mohammadiéh en septembre 2007 sans qu'un auteur ait été identifié. Personne n'a été apparemment présenté à la justice dans le cas de la dame d'Abbas Abad.

- En 2008, trois bahá'ís de Mashhad ont été menacées par appels téléphoniques pour être ensuite renversées dans un « accident » par un véhicule qui pris la fuite. Deux des victimes sont décédées et la troisième, une dame, a été hospitalisée avec des blessures graves. Peu d'autres détails sont disponibles sur cet incident, mais personne ne semble avoir été poursuivi pour cette agression.
- À Yazd en février 2009, un homme de 82 ans est disparu après avoir quitté son domicile pour un repas dans un restaurant proche. Sa fille a alerté les services de l'état pour l'aider dans sa recherche et il lui a été finalement indiqué que sa disparition était due aux efforts de la victime pour parler de la foi bahá'íe qui avaient suscité l'hostilité de ses voisins. Elle a été conduite à la morgue où elle l'a identifié.

Nombreux sont les bahá'ís iraniens qui ont reçu des menaces de mort anonymes ces dernières années. En 2008, par exemple, sur une période de deux semaines, un homme a appelé un certain nombre de bahá'ís de Rafsanjan dans la province de Kerman depuis divers téléphones publics. Dans plusieurs de ces appels, l'homme a précisé qu'il disposait de détails spécifiques concernant chaque famille. Dans cette série d'incidents :

- Un bahá'í a été informé qu'il serait tabassé et que son fils et un autre bahá'í de la ville ont été repérés pour être assassinés.
- Un musulman qui avait assisté à des réunions bahá'íes a reçu un appel le menaçant de voir sa boutique incendié et de mort s'il ne révélait pas des informations familiales sur certains bahá'ís de Rafsanjan.
- Un autre bahá'í a reçu des menaces annonçant que sa fille allait être brûlée.
- Une jeune célibataire a été menacée de jet d'acide à son visage.

Tous ces incidents de Rafsanjan en 2008 – ainsi qu'environ deux douzaines d'autres cas de menaces ou d'harcèlement contre les bahá'ís de cette ville – se sont produits après que le prédicateur de la prière de vendredi et le représentant local du Guide Suprême ont informé les adeptes que la foi bahá'íe fait partie d'une conspiration américaine et que les « enseignants » bahá'ís sont des espions sionistes.

Par expérience, les bahá'ís ont appris de prendre les menaces de mort au sérieux. Le 15 décembre 2005, M. Dhabihu'llah Mahrami est décédé dans sa cellule de prison à Yazd d'une cause inconnue. Il avait été incarcéré depuis environ dix ans et à plusieurs reprises avait fait l'objet de menaces de mort. À une occasion, juste deux mois avant sa mort, le juge lui avait dit lors de son procès : « Même si vous êtes libéré, nous nous débarrasserons de vous dans un accident (de voiture) ».

Au moment de sa mort, M. Mahrami avait 59 ans et ne présentait pas de problème de santé connu. La cause de sa mort n'a jamais été élucidée.

En tout, il a été documenté plus de 200 cas de menace de mort contre les bahá'ís iraniens depuis 2005. Ces cas comportent des lettres de menace, des appels téléphoniques anonymes et des intimidations verbales de visu et on peut supposer que de nombreux incidents similaires n'ont pas été

signalés. Dans n'importe quel autre pays, de telles menaces auraient donné lieu à des enquêtes de police. Cependant, aucune enquête n'a été réalisée en Iran pour ces incidents.

Des agressions physiques à l'encontre des individus

Colliger une liste exhaustive d'agressions sur les individus est une tâche difficile. Pour des raisons évidentes, les personnes souvent hésitent à signaler les menaces ou les autres formes d'agression. Toutefois, la Communauté internationale bahá'íe a documenté au moins 52 incidents depuis 2005 où les bahá'ís ont été physiquement agressés par des agents ou par des personnes suspectés d'être des agents en tenu civil, par des foules ou par des individus.

Aspergés d'essence

En mars 2008, un commerçant bahá'í d'âge moyen a découvert un slogan anti-bahá'í dégradant le mur de son magasin. Il a déposé plainte à la police qui a demandé aux membres de la Force de Résistance Basij local de venir nettoyer le mur. Quelques jours plus tard, l'homme a reçu une lettre anonyme ouvertement accusant la foi bahá'íe d'être une fausse religion et le menaçant de mort :

« ...pour que les générations futures sachent que l'Islam et les musulmans sont vigilants et ne seront jamais trompés par les agents et les espions d'Israël et ne laisseront pas dévoyer les adeptes de la pure religion de Muhammad par des imposteurs comme vous,... vous et huit autres personnes maléfiques sont condamnés à une exécution révolutionnaire qui se déroulera bientôt en publique. Ô vous les adeptes des faux prophètes, Bahá'u'lláh et le Báb, s'ils sont réellement véridiques, alors demandez leur d'empêcher l'exécution de ce verdict... »

Deux jours plus tard, alors que le commerçant marchait vers sa voiture, un homme l'a approché avec un bidon d'essence vide pour lui demander du carburant. L'individu a prétendu que sa famille était dans la voiture et qu'il avait besoin d'un peu de carburant pour conduire à la station d'essence la plus proche. Le commerçant ayant aperçu une dame en tchador noir à la place du passager, a été rassuré et a laissé l'homme siphonner quatre litres d'essence de son véhicule.

Cependant, quand ceci a été fait, l'homme a posé le bidon par terre et a saisi le commerçant dans le dos en plaçant une main sur sa bouche. Un autre individu, qui avait semblé être un passant, s'est avancé pour l'aider à transporter le commerçant vers un arbre. Ils l'ont enchaîné à l'arbre et l'ont arrosé d'essence.

Le deuxième individu a alors commencé à craquer des allumettes en les lançant vers la victime trempée d'essence. La première, heureusement, ne s'est pas allumée. La seconde s'est éteinte aussitôt après s'être enflammée. Une troisième allumette s'est enflammée, mais s'est éteint en touchant les vêtements de la victime. La quatrième enfin, a flambé pour tomber de façon inoffensive par terre et l'homme a pu l'éteindre. À ce moment là, apparemment dérangés par l'approche des gens, les agresseurs ont abandonné leur projet et se sont sauvés. Les gens du voisinage ont accouru pour aider la victime et ont alerté la police locale.

À la fin du mois de juillet 2008, ce même commerçant a été arrêté et conduit à Téhéran où il a été accusé d'avoir inventé toute cette histoire concernant l'incident pour discréditer le régime islamique. Refusant de se « confesser », il a été battu, suspendu par les bras pendant des heures et brûlé avec des cigarettes avant d'être libéré le 3 août 2008.

Contraint à monter dans une voiture et kidnappé

Alors qu'ils se promenait un jour de décembre 2007, un bahá'í de Shíráz a été enlevé par quatre hommes. Ils l'ont obligé à monter dans une voiture, ont placé une cagoule sur sa tête, le conduisant pour être interrogé dans un lieu inconnu. On lui a notamment demandé d'identifier les bahá'ís de Shíráz qui sont activement impliqués dans la présentation de la foi bahá'íe aux musulmans. Malgré les actes de torture physique, l'homme n'a pas dévoilé d'autre information que des détails le concernant. Après trois heures d'interrogatoire, il a été libéré en dehors de la ville. L'homme avait reçu au préalable de nombreux appels téléphoniques anonymes le menaçant d'atteintes corporelles graves et même de mort. Depuis l'incident d'enlèvement, il a reçu d'autres coups de fil menaçants, des lettres et des attaques qui tentent de le forcer à coopérer avec ses ravisseurs et de fournir des informations, mais il a refusé.

Le 20 février 2008 à midi, alors qu'il se rendait chez un ami, l'homme a été agressé par deux hommes masqués. Après lui avoir tailladé le dos avec un couteau et de lui avoir jeté une brique, le blessant à la jambe, les deux hommes se sont enfouis. Le jour suivant, il a été encore enlevé en rentrant de son travail. Ne le voyant pas rentrer chez lui, ses parents ont immédiatement alerté les autorités.

L'homme finalement rentré chez lui le 23 février 2008 dans un état sérieux : gravement blessé au dos, aux jambes et au flanc ; il avait été laissé sans nourriture et sans eau durant tout ce laps de temps.

Menacée avec un couteau

Aux mois de novembre et de décembre 2007, une lycéenne de 16 ans d'une banlieue de Téhéran a subi un harcèlement répété, un enlèvement et des menaces de mort de la part d'un groupe qui avait surveillé ses mouvements.

Les incidents ont commencé après que la jeune fille a fait de auto-stop sur son chemin à l'école, ce qui est courant en Iran et a reçu des menaces de la part du conducteur. Elle a été très effrayée quand il a verrouillé les portières et en poursuivant la route au-delà de l'école en lui expliquant qu'il la tuerait si elle continuait à parler de la foi bahá'íe à l'école. La jeune fille a été trop traumatisée pour retourner à l'école pendant quelques jours ; elle pouvait voir la voiture garée devant chez elle avec le conducteur surveillant sa maison. Plus tard elle a reçu un coup de fil de menace de cet homme qui affirmait faire partie d'un groupe qui visait à débarrasser les écoles des bahá'ís.

Une semaine plus tard, la jeune a été menacée par un autre homme alors qu'elle se trouvait seule dans la boutique de sa sœur. Il a sorti un couteau en essayant de l'attraper, mais elle a pu se libérer et s'est sauvée pour appeler à l'aide. Quelques jours plus tard, après être sortie de sa salle de classe, une dame bien habillée s'est approchée de la jeune en se disant être une amie de sa mère. La dame



Le 15 décembre 2005, M. Dhabihu'llah Mahrami est mort dans une cellule de la prison de Yazd de causes inconnues. Il avait été incarcéré pendant près de 10 ans et avait reçu des menaces de mort à plusieurs reprises.

a demandé à la jeune de l'accompagner en donnant un prétexte, mais ne connaissant pas la dame elle s'y est refusé.

La semaine suivante, alors qu'elle se dirigeait vers la voiture de sa mère à la sortie de l'école, quelqu'un s'est glissé derrière elle pour l'anesthésier et elle s'est réveillée dans le même véhicule d'où elle avait été surveillée et dans laquelle se trouvait la dame qui l'avait abordé plus tôt et les deux hommes qui l'avaient agressé auparavant.

Entre menaces et agressions, la jeune s'est entendue dire qu'elle ne devait pas s'associer avec le reste de la société. L'un des hommes a tenté de la frapper, mais elle s'est défendue avec une lame qu'elle portait dans sa poche à cet effet. La dame l'a giflé, ses lunettes ont été brisées et ses livres scolaires détruits avant qu'elle soit libérée. Tous ces incidents ont été rapportés à la police et aux autorités scolaires.

Incendies criminels et atteintes aux biens des bahá'ís

Depuis 2005, il se sont produits quelques 49 incidents d'incendie criminel ou d'attaques aux bombes incendiaires contre des foyers ou des commerces appartenant aux bahá'ís. Ces attaques sont souvent accompagnées de graffitis anti-bahá'í ou d'autres formes de vandalisme. Le nombre d'incidents distinctement documentés est de 30 et varient depuis des graffitis anti-bahá'í avec de la peinture en bombe sur les immeubles appartenant aux bahá'ís jusqu'à la destruction des enseignes des entreprises bahá'íes.

Ainsi que démontrent les exemples suivants, ces incidents ont été souvent précédés ou accompagnés de menaces ou des incitations directes à la violence tels que des sermons anti-bahá'í par le clergé ou une injonction officielle de fermeture d'une entreprise bahá'íe. Dans les cas où il a été demandé aux autorités de réaliser une enquête, il y a eu peu de procédure et personne n'a été poursuivi.

Plus d'une douzaine d'incendies criminels ont été perpétrés dans la ville de Semnan où la communauté bahá'íe a subi ces dernières années une série d'agressions dont de nombreuses arrestations, la fermeture d'entreprises, des vandalismes dans les cimetières bahá'ís, des harangues haineuses contre les bahá'ís depuis les chaires des mosquées et des agressions perpétrées contre les écoliers bahá'ís. Ici, la situation où ont été impliqués des agresseurs fonctionnaires et semi fonctionnaires, a fait l'objet d'un rapport publié par la Communauté internationale bahá'íe en octobre 2012 qui a été mentionné ci-dessus. Toutefois, la situation à Semnan est loin d'être isolée. À travers l'Iran, dans les mégapoles et les villes, les communautés bahá'íes ont subi des attaques similaires à visages multiples dont l'incendies criminels et les bombes incendiaires sont les éléments les plus redoutables.

Aux mois de novembre et de décembre 2007, une lycéenne de 16 ans d'une banlieue de Téhéran a subi un harcèlement répété, un enlèvement et des menaces de mort de la part d'un groupe qui avait surveillé ses mouvements.

Une vague d'incendies criminels à Rafsanjan

Sur une période de plusieurs mois en fin 2010, plus d'une douzaine de commerces appartenant aux bahá'ís ont été victimes d'incendiaires. Les assaillants ont plus particulièrement ciblé les entreprises

de réparation d'ameublement, les boutiques d'appareils ménagers et de matériel optique appartenant aux bahá'ís.

À titre d'exemple, le 15 novembre, des incendies ont éclatés dans deux magasins de vente et de réparation d'appareils électroménagers, occasionnant des dommages dépassant des dizaines de milliers de dollars US. Par la suite pour poursuivre son entreprise, l'un des commerçants a pris en location un local dans une propriété voisine en y installant une porte blindée. Un mois plus tard, en dépit de la porte blindée, les assaillants ont réussi à introduire une substance explosive dans la boutique en perçant un trou dans le toit, occasionnant une explosion qui souffla la porte sur 5 mètres et pulvérisa les fenêtres.

Les attaques ont été accompagnés d'une lettre anonyme adressée aux « membres de la secte bahá'ís égarée » qui a été reçu dans une vingtaine de foyers et entreprises bahá'ís de la ville.

La lettre exigeait que les bahá'ís signent une promesse de s'abstenir « d'entrer en contact ou de se lier d'amitié avec des musulmans » et de ne pas utiliser ou employer des stagiaires musulmans ». Il leur était également demandé de ne pas enseigner leur foi, notamment sur Internet.

Si ces conditions sont acceptées par les destinataires, précisait la lettre, « nous nous engageons de ne plus mener d'attaque sur vos vies et sur vos biens ».

Les bahá'ís ne se sont conformés à des telles conditions et les attaques se sont poursuivies. Le 20 janvier un autre magasin de réparation a livré aux flammes avec un tuyau installé pour pomper un liquide inflammable en contournant les plaques métalliques de protection que le propriétaire avait installé.

Un bulletin d'information publié par une fondation culturelle musulmane de Rafsanjan a stipulé que les attaques avaient été provoquées par le « monopole » de certains commerces par les bahá'ís de la ville. Même un café appartenant à un musulman a été livré aux flammes quand par erreur le bulletin a identifié son propriétaire comme étant un bahá'í.

Il y a également eu des preuves d'une implication ou de soutien de la part des autorités. Les incidents ont été précédés par des informations en juin 2010 selon lesquelles plusieurs propriétaires de magasin avaient brutalement mis fin à leurs baux avec des locataires bahá'ís suite à des pressions de la part des autorités. Le maire de la ville à même prétendu à une occasion que les incendies criminels avaient été perpétrés par les bahá'ís eux mêmes sur l'ordre d'Israël et des États Unis.

Un verger mis à feu après une prédication anti-bahá'íe

En janvier 2009, dans le petit village de Khabr dans la province de Kerman, des incendiaires inconnus ont tenté à deux reprises de mettre le feu à un verger appartenant à un bahá'í. Les incidents ont fait suite à la visite au village d'un religieux de Qom. Il a délivré un sermon à Ashura, le jour saint commémoré par les musulmans chiite pour le martyr de l'imam Hussein. Dans son sermon, le religieux a attaqué la foi bahá'íe et encouragé les habitants à incendier les vergers locaux appartenant aux bahá'ís. Le religieux a également incité les habitants à entreprendre d'autres formes d'action afin de contraindre les bahá'ís à quitter le village.

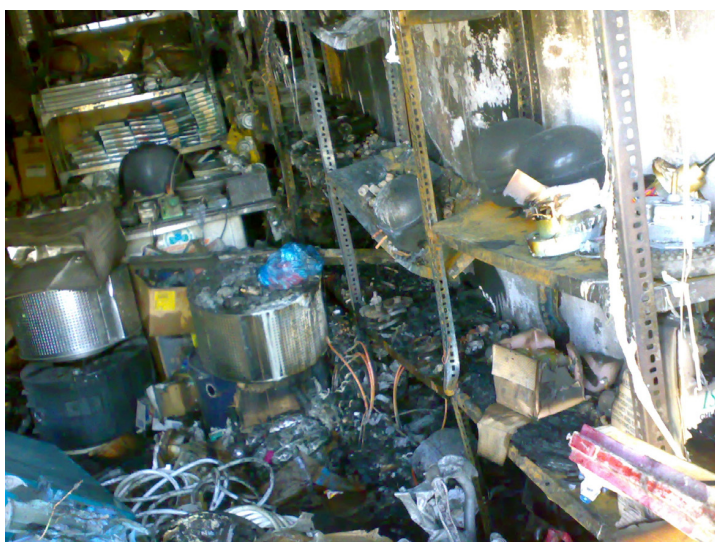
Au lendemain du sermon, quelque 10 mètres de clôture délimitant un verger appartenant à un bahá'í a été brûlé. La semaine d'après, il y a eu une nouvelle tentative d'incendie du verger, mais seulement une partie du mur qui était mitoyenne avec le verger d'un propriétaire musulman a été endommagé. Après le départ du religieux de Qom, le religieux local a poursuivi la provocation des musulmans contre les bahá'ís et par la suite, des graffitis anti-bahá'í ont été inscrits sur les murs des maisons avoisinantes et sur les commerces de certains bahá'ís du village.

Une vague d'incendies criminels pendant l'été 2008

Durant les mois de juin et juillet 2008 il y a eu une vague d'attaques sur les foyers et aux biens des bahá'ís à travers plusieurs provinces d'Iran.

Le 10 juin 2008 une dépendance de la propriété d'un couple bahá'í âgé qui vivaient dans le village de Tangriz dans la province de Fars a été détruite par le feu après avoir été aspergée d'essence. Le couple qui dormait près de ce bâtiment avec ses deux fils a été épargné de justesse quand le réservoir d'essence utilisé pour amorcer le feu a explosé. Le couple a dit croire que l'incendiaire s'imaginait qu'ils dormaient dans la dépendance. Une plainte a été déposée contre la personne qu'ils suspectaient, mais les autorités judiciaires locales ont refusé de poursuivre l'affaire quand le suspect a juré sur le Qur'an qu'il n'était pas coupable.

Le 15 juillet à Vilashahr, dans la province de Isfáhán, une heure après minuit, des cocktails Molotov ont été lancés dans la cour intérieure de la demeure d'un couple bahá'í. L'agression est survenue quelques mois après que la dame, un médecin, avait été contrainte de fermer son cabinet médical dans la ville proche de Najafabad suite à des appels téléphoniques anti-bahá'í anonymes. Elle avait fait fonctionner ce cabinet depuis 28 ans.



L'intérieur d'un magasin de vente et de réparation d'appareils électroménagers, appartenant à un bahá'í à Rafсандjan, après un incendie criminel le 15 novembre 2010. Les dommages causés ont été estimés à des dizaines de milliers de dollars américains.

Dans un autre incident aux premières heures de la matinée du 18 juillet, la demeure d'un bahá'í de la province de Kerman a été incendiée alors que la famille était en vacances. Plus tôt, le 29 mai, le véhicule familial avait été incendié alors que la famille assistait à la commémoration d'un jour saint bahá'í. En avril et mai, la famille avait été contrainte de changer de numéro de téléphone après avoir reçu de nombreux appels téléphoniques menaçants.

L'incendie du mois de juillet avait détruit la plus grande partie de l'intérieur de la maison. Au début les autorités des services d'incendie avaient suggéré que l'incendie avait été occasionné par un défaut électrique, mais les expertises suivantes ont confirmé l'origine criminelle de l'incendie en précisant que : « selon l'enquête effectuée par les experts du département d'incendie, le feu a été prémédité ; des traces d'un liquide inflammables (essence) qui a servi à allumer le feu a été retrouvé dans le toit, dans la cour arrière et dans le chemin conduisant vers la maison à l'est ».

À Rafsanjan ce même mois, le 25 juillet, la voiture d'un proéminent bahá'í a mis à feu et détruite par des incendiaires criminels à motocyclette. L'homme, tout comme dix autres familles



La maison d'une famille bahá'íe à Kerman ayant été ravagée par un incendie le 18 juillet 2008. Les membres de la famille avaient reçu des appels téléphoniques de menace et leur voiture a également été brûlée par des incendiaires.

bahá'ís de la ville, avaient reçu des lettres de menace d'un groupe qui s'appelait « le Mouvement anti-bahaisme de la jeunesse de Rafsanjan » qui, entre autre, déclarait le « jihad » aux bahá'ís.

À la fin du mois d'août, trois fenêtres de la maison de la personne ont été brisées par un motocycliste anonyme. L'homme a déposé plainte contre « le mouvement anti-bahaisme », évoquant leur participation à l'attaque, mais le juge a ordonné qu'il n'y ait pas de procédure supplémentaire.

Plus tard dans l'année, cette même personne a de nouveau reçu un appel téléphonique anonyme le menaçant de mort.

Les milices attaquent un foyer bahá'ís avec des bulldozers

Le 27 janvier 2008 à Abadeh, dans le province de Fars, un groupe d'individus s'est présenté à 21 heures comme des clients chez un homme d'affaires bahá'í. L'homme d'affaire étant absent, sa fille et une amie n'ont pas ouvert car elles étaient seules et n'ont pas reconnu les individus.

Peu de temps après, plus de 20 individus masqués ont grimpé le mur extérieur de la propriété et se sont introduits de force dans la maison. En même temps, un autre groupe a commencé à détruire le mur avec un bulldozer.

Terrifiées, les deux filles ont fait appel à la police pour signaler ce qu'elles croyaient être un cambriolage et se sont ensuite réfugiées chez un voisin. La fille a alerté son père qui, en arrivant, a vu un groupe d'hommes démolissant le mur extérieur de sa propriété. Dès qu'il est descendu de sa voiture, les inconnus l'ont jette à terre en lui passant des menottes et en l'enfermant dans sa voiture pendant qu'ils ont fini de fouiller et de piller ses biens. Ils ont emporté des livres et du matériel

bahá'í et d'autres biens. Le groupe a libéré l'homme d'affaires après avoir fini la démolition du mur extérieur du devant de la maison vers 21h45.

La police est finalement arrivée vers 22h30, puisqu'une heure et demi après le premier appel téléphonique, pour enregistrer leurs déclarations.

Le lendemain matin, une lettre adressée à l'homme a été jetée dans la maison. Elle lisait :

Puisque le bahaïsme est une secte perverse, il est de notre devoir de purger Abadeh de votre présence ; informez vos amis bahá'ís que nous nous en occuperons aussi ! Hier soir était votre premier avertissement ! Par respect pour votre famille, nous nous sommes retenus lors de cette première action. Si vous tenez à votre famille, vous avez deux semaines pour quitter cette ville, sinon les fidèles de l'Imam Hussein le considéreront leur devoir de détruire votre maison totalement.

Les témoignages provenant d'Iran ont indiqué que l'épisode était organisé par les milices Basij, faisant suite aux déclarations incendiaires contre les bahá'ís par un clergé local durant la prière du vendredi à Abadeh.

Il y a également des indices d'un encouragement ou un soutien semi-officiels. Suite à l'attaque, certaines autorités locales ont tenté de justifier la démolition du mur extérieur de la maison en prétextant qu'elle était motivée par un plan d'urbanisme. Peu après l'incident, l'homme d'affaire a été convoqué pour rencontrer le gouverneur, le maire d'Abadeh, le chef du Conseil municipal et le directeur du bureau du Ministère de renseignement. Usant de menaces, insultes, intimidation et de pressions psychologiques, ils ont contraint l'homme d'affaires à signer un accord de vente de sa maison et de son usine à un prix dérisoire. Par la suite et selon les conseils juridiques obtenus, le bahá'í a écrit à ces mêmes autorités pour indiquer que l'accord ayant été signé sous contrainte n'était pas validé.

Plus tard, un Mel a été adressé à un certain nombre de bahá'ís iraniens, prétendant que l'homme d'affaires étant rapace, il avait refusé la vente de sa maison pour un projet d'agrandissement de la voie urbaine.

Des témoignages indiquent que cet épisode fait partie d'un plan plus large pour déraciner la communauté bahá'íe ancienne d'Abadeh dont des nombreuses familles ont été des bahá'í depuis des générations.

En dépit de ces attaques, la famille de l'homme d'affaires a reçu un soutien de nombreux amis musulmans de ses voisins de la ville. Ils ont visité la maison et on même proposé de compenser la famille pour ses pertes. À une occasion, un membre du conseil municipal a même félicité l'homme d'affaires pour ne pas avoir cédé à la pression.

La démolition de 50 maisons à Ivel

En juin 2010, quelques 50 maisons appartenant aux bahá'ís ont été démolies par des inconnus dans le village agricole isolé d'Ivel dans la province de Mazindaran dans le cadre d'un projet au long cours qui vise à expulser les bahá'ís de la région.

L'attaque a été menée au cours de la troisième semaine de juin et a été documentée par les militants des droits de l'Homme qui signalent que l'accès à la ville avait été coupé et qu'au moins quatre pelleteuses ont commencé à démolir les maisons dont les restes ont été livrés aux flammes. La vidéo amateur des militants montre plusieurs incendies violents.

Les maisons n'étaient pas occupées. Depuis les incidents précédents, les résidents bahá'ís avaient

fuit le village ou avaient été déplacés par un projet de délocalisation officiel. En 1983, quelques années après la révolution iranienne, au moins 20 familles d'Ivel avait été placées dans des autobus et expulsées. Les bahá'ís avaient cherché une compensation légale mais sans succès. Néanmoins, ils y retournaient chaque année pour faire la récolte sur leurs terres agricoles dans ce village.

Puis en 2007, six maisons ont été incendiées et les bahá'ís qui y retournaient ont souvent fait objet



Le 10 juin 2008, une famille bahá'íe du village de Tangriz dans la province de Fars a échappé de justesse à des blessures lorsqu'un incendiaire a allumé un feu qui a détruit une cabane près du lieu où ils dormaient.

de menaces ou ont été tabassés.

Ces incidents violents – entrepris par des inconnus ou par des agents en civil – sont en lien avec une longue histoire de jurisprudence de la cour de justice contre les bahá'ís qui réclamaient le retour de leurs droits et il a été signalée une inertie locale après les violences.

L'agression des écoliers

Parmi les aspects les plus outrageants de la montée de violence contre la personne des bahá'ís a été la montée en nombre de cas d'agressions perpétrées contre les enfants d'âge scolaire. Ces agressions varient depuis les remarques désobligeantes des enseignants sur la foi bahá'íe et vont jusqu'à l'expulsion et dans certains cas des violences physiques commises par les autorités scolaires. Par exemple, dans un témoignage parvenu en 2007, un étudiant inscrit dans un institut de beaux arts a été suivi par les autorités et à trois reprises appréhendé et battu après que ses yeux soient bandés.

La Communauté internationale bahá'íe a pu documenter près de 300 attaques similaires depuis 2005.

Particulièrement de mauvais augure est le fait que le champ d'incidents dénote également de la part des autorités éducatives des efforts aussi bien secrets que non dissimulés pour identifier et recenser les étudiants bahá'ís.

Dans de nombreux cas les étudiants bahá'ís sont contraints de supporter des attaques sur l'histoire et les enseignements de la foi bahá'íe clairement destinées à les conduire vers une conversion à

l'islam – ce qui est clairement contraire aux principes internationaux de la protection de la liberté religieuse et de croyance.⁸ De nombreux manuels scolaires portant sur la religion, dénigrent, déforment ou falsifient l'histoire et les enseignements de la foi bahá'íe, alors qu'il est demandé aux étudiants d'apprendre cette histoire et de se soumettre à des interrogations à ce sujet.

Quand des étudiants bahá'ís tentent de défendre leurs croyances ou de rectifier une affirmation insultante, ils sont assujettis à une agression verbale et des insultes. On les accuse parfois « d'enseigner » la foi bahá'íe et sont ensuite expulsés.

Les détails concernant les agressions des écoliers sont difficile à obtenir. Pour des raisons compréhensibles, les enfants et les parents parfois hésitent à dénoncer ce qui se passe dans les écoles – ou ils ont tendance à en occulter la gravité, tant il est banal pour les enfants bahá'ís de subir l'harcèlement, à l'instar des enfants des minorités dans de nombreux endroits au monde. Les témoignages concernant ces attaques semblent faire surface de façon sporadique ; il est difficile de savoir si cela provient d'une régression ou d'une recrudescence épisodique de ces attaques en raison de la politique gouvernementale, ou si les témoignages nous parviennent peu souvent en raison des difficultés de transmission hors de l'Iran.

Les exemples qui suivent illustrent la portée et la sévérité des agressions à l'encontre des écoliers qui n'auraient pas été tolérées dans d'autres pays où la responsabilité des autorités, notamment scolaires, aurait été engagée.

Un ordre des supérieurs

En février 2009 à Isfáhán, une élève de la première année de secondaire a tenté de corriger une information erronée fournie par son professeur du cours obligatoire de Qur'an. Le professeur a interrompu l'élève bahá'íe en affirmant : « Le Qur'an nous suffit et tout le reste est erreur ». À la sortie de la classe, le professeur menaçait l'élève d'expulsion mais la jeune fille répondit : « Il m'est égale d'être expulsée, mes croyances sont plus importantes que tout le reste ». Le professeur est alors devenue injurieuse, usant d'un langage grossier. Le lendemain, le père de la fille a rencontré le professeur et le principal. Dans leurs réponses ils ont indiqué qu'ils avaient suivi les instructions des autorités supérieures qui leur demandaient de présenter des informations trompeuses sur la foi bahá'íe en classe.

La Communauté internationale bahá'íe a reçu de nombreux témoignages concernant des séminaires de formation professionnelle ou d'autres efforts pédagogiques qui proposent « une formation » destinée aux enseignants au sujet de la foi bahá'íe. Le 23 avril 2007, un groupe d'enseignants religieux de lycée en provenance de 14 provinces ont visité un centre d'étude religieuse à Qom dans le cadre de leur formation continue. Organisé par le Ministère de l'éducation nationale, la visite comportait une présentation de deux heures sur la



Scènes après la destruction de quelque 50 maisons inoccupées par des bahá'ís dans le village d'Ivel en 2010, tirées d'une vidéo filmée par un téléphone portable et montrant les incendies qui flambent violemment ainsi que plusieurs maisons réduites en cendres.

foi bábíe et bahá'íe par le Seyyed Ali Musavi-Nejad, membre de l'Institut scientifique et le chef du Groupe des sectes islamiques. La présentation comportait des informations insultantes et diffamatoires dans la façon de déformer l'histoire et les croyances bahá'íes.

De même, les 14 et 15 mai 2007, deux agences iraniennes d'actualités en ligne ont fait état de la publication à Tabriz d'un livret de 85 pages accompagné d'un CD qui fournissent une « Introduction au baháisme » pour les professeurs de religion dans les lycées. Le contenu du livret et du CD sont décrits comme comportant, entre autres, une information sur « le rôle du colonialisme britannique et russe dans la formation et la croissance de cette secte fourvoyée et de la manière spéciale avec laquelle ce groupe pervers a commencé une collaboration avec l'Israël avec le support de l'Amérique ».

Menacée d'expulsion

Au début de l'année 2008 à Kerman, une étudiante en cours préparatoire d'université a été accusée d'enseigner la foi bahá'íe pour avoir répondu à des questions posées par ses camarades. Elle a été convoquée au bureau et contrainte de s'engager par écrit de ne pas « enseigner » la foi sur les lieux de l'école.

Elle a refusé de se conformer en indiquant que si l'on lui posait des questions sur ses croyances ou si l'on insultait sa religion, elle devrait fournir des explications. Malgré les efforts de trois agents du Bureau de sécurité du département d'éducation qui durant 90 minutes ont tenté de lui faire signer un engagement de ne pas enseigner, la jeune fille a résisté courageusement à leur demande. En conséquence, ils lui ont donné à choisir entre deux options : renoncer à son éducation ou renoncer à sa foi. Elle a répondu qu'elle ne remplacerait sa foi par rien.

Quand le directeur de l'école lui a intimé l'ordre ferme de quitter l'école et de s'inscrire ailleurs, 800 élèves ont quitté leurs salles de classe en guise de protestation. En conséquence, la jeune fille a été autorisée de retourner en classe à la condition de ne pas initier de discussion sur ses croyances.

Identification et surveillance

Selon des témoignages parvenus en novembre 2007, les lycéens de certaines villes d'Iran devaient compléter des nouveaux formulaires au début de l'année scolaire en septembre. Ce document intitulé le « formulaire 201 » avait une section concernant la religion. Certains enseignants, apparemment sensibles à la situation de leurs élèves bahá'ís, les ont encouragés à ne pas s'identifier en tant que bahá'ís en remplissant leurs formulaires. Toutefois, dans un souci d'honnêteté, un certain nombre d'étudiants se sont fait connaître en tant que bahá'ís. Par voie de conséquence, plus de dix étudiants ont été expulsés de plusieurs lycées à Vilashahr, une petite ville dans la province d'Isfáhán.

D'autres témoignages rapportent les efforts déployés à travers l'Iran pour identifier les élèves bahá'ís de tout âge, ainsi que les

Près de 300 incidents d'insulte ou d'attaque contre des écoliers bahá'ís ont été décrits de façon détaillée. Ceux-ci vont de remarques désobligeantes sur la foi bahá'íe par les enseignants à l'expulsion pure et simple et, dans quelques cas, à des violences physiques exercées par les autorités scolaires. Dans un cas, par exemple, un étudiant, accepté dans un institut d'art, a été suivi par les autorités et, à trois reprises, il a été empoigné, on lui a bandé les yeux et il a été battu.

membres de leur famille. En 2007, par exemple, le Bureau de sécurité du département de la direction de l'éducation à Shíráz a distribué un formulaire à remplir pour tout étudiant appartenant à « une minorité religieuse et à la secte perverse bahaïste ». Le formulaire demande non seulement une information détaillée concernant l'étudiant et ses parents, mais aussi une information détaillée sur sa fratrie. La section destinée à la « religion » offre seulement quatre options : « chrétien », « juif », « zoroastrien » et « la secte bahaïste perverse ».

Un témoignage reçu en 2009 stipule que dans certaines écoles à Isfáhán, Téhéran, Rudehen et Karaj, les proviseurs ont informé les parents des élèves bahá'ís d'une nouvelle circulaire qui requiert la déclaration des informations concernant tous les membres de la famille de tout étudiant bahá'í, stipulant qu'il était nécessaire que les étudiants bahá'ís soient identifiés par un document officiel : « formulaire d'identification d'étudiants d'autres religions ». Tous les proviseurs des écoles de Karaj ont reçu une liste d'étudiants bahá'ís et ont été requis de confirmer les noms de ceux répertoriés pour leur école.

Au début de l'année 2012, la Communauté internationale bahá'íe a obtenu copie d'une lettre en date du 5 novembre 2011, provenant du bureau local du Ministère de l'éducation qui surveille les écoles de la ville de Shahriar dans la province de Téhéran. S'adressant aux « respectables proviseurs des écoles de cette juridiction », la lettre leur demande de remplir un formulaire concernant les étudiants bahá'ís et de le soumettre au « Bureau de sécurité du département de la direction de l'éducation ». La lettre stipule également que les élèves préscolaires sont également concernés par cette directive » et que « l'information sur les étudiants doit être récoltée discrètement et d'une manière confidentielle ».

Les attaques sur les cimetières bahá'ís

Un autre aspect dramatique de la poussée de violence de ces dernières années à l'encontre des bahá'ís et des biens appartenant aux bahá'ís a été une série d'attaques contre les cimetières bahá'ís. Ces attaques ont comporté des assauts à la bombe incendiaire contre les bâtiments mortuaires, le renversement des pierres tombales, le déracinement des plantes décoratives, des graffitis anti-bahá'í sur les murs du cimetière avec de la peinture en bombe et l'exhumation des corps. Étant donné les normes culturelles qui considèrent les rites mortuaires comme sacrées et les cimetières comme des lieux saints, ces attaques semblent particulièrement outrageantes et haineuses.

Depuis 2005, la Communauté internationale bahá'íe a documenté 42 attaques de ce genre. Ils ont été étendus, touchant pratiquement toutes les régions du pays.

Comme cela a été signalé plus haut, un caractère de nombreuses attaques de ce genre a été l'usage d'un équipement lourd qui très certainement implique une certaine forme de permission, d'encouragement ou d'implication de la part des autorités locales ou nationales.

Cependant, comme cela a été le cas avec les attaques d'autre nature, il n'a jamais été fait état de poursuite d'individus pour avoir vandalisé les cimetières bahá'ís.

Provocations radiophoniques à Yazd

Vers le 2 ou 3 février 2005, le cimetière bahá'í de Yazd a été presque complètement détruit. Des véhicules ont roulé sur des sépultures, les briques autour des tombeaux ont été enlevées et les pierres tombales portant l'identité des défunts ont été couverts de graffitis. Le tombeau de Habibu'llah Khojasteh-Khu, enseveli le mois précédant, a été excavé et son cercueil ouvert. La pierre tombale

a été également enlevés et placée deux jours plus tard devant le domicile d'un autre bahá'í de Yazd avec une lettre de menace qui lisait :

Vous les bahá'ís prenez garde. Allez voir votre cimetière... Que ceci vous soit une leçon. Sachez avec certitude que si vous tentez à nouveau de dévoyer les jeunes de Yazd et si vous agissez de manière ingrate, alors nous mettrons notre grand plan en exécution.

La population de la province de Yazd.

Nous vous observons.

L'incident faisait suite à plus d'un mois d'harcèlement des bahá'ís de Yazd par les autorités et des individus non identifiés en tenu civil. Le 25 décembre 2004, une émission de la radio locale critiqua les bahá'ís pour avoir distribué une lettre rédigée par la communauté bahá'íe d'Iran et adressée au président d'alors, Mohammad Khatami dans laquelle il était demandée une réparation des injustices subies à travers l'Iran. Au cours des cinq jours qui ont suivi, sept bahá'ís de Yazd ont été arrêtés et de nombreux foyers ont été fouillés. Bien que ceux qui avaient été arrêtés ont été libérés en 24 heures, le journal local publia des détails de ces arrestations, attisant encore d'avantage les flammes de l'antagonisme contre les bahá'ís dans la communauté.

Vers le 9 janvier, par exemple, un dépliant a été distribué dans la ville. Signé par « la famille du Martyr Hossein Baqeri », un musulman iranien, la lettre demandait aux autorités de s'opposer à la communauté bahá'íe et d'écraser leurs « activités d'enseignement ».

Une semaine plus tard, le 18 janvier, trois bahá'ís ont été agressés chez eux à des endroits différents par des individus anonymes armés de bâtons et disposant de postes de radio d'allure officiel. Vers 8h30, un groupe de quatre individus s'est présenté chez l'un d'eux, coupant sa ligne téléphonique et défonçant sa porte à coup de pied, mais ils ont été mis en fuite par les voisins avant qu'ils aient pu s'attaquer physiquement à la personne. Trente minutes plus tard, ces mêmes individus ont fait irruption chez un autre bahá'í, l'ont battu avec des matraques, le blessant sérieusement au visage, au dos et aux bras. Vers 23 heures, les assaillants se sont présentés chez un troisième bahá'í dont la boutique était attenante à sa maison. Ils ont prétendu avoir oublié un sac dans son magasin et ont demandé à y retourner ; quand il a ouvert son magasin, ils l'ont suivi et l'ont battu, lui occasionnant des blessures sérieuses à la tête. Ils ont également brisé la vitrine du magasin et lors d'une nouvelle attaque le 25 janvier, deux jours plus tard, le magasin a été incendié.

Depuis la Révolution de 1979, le cimetière de Yazd a été vandalisé au moins sept fois. Il a été encore vandalisé fin juillet 2007 quand des assaillants anonymes se sont présentés avec des équipements lourds, détruisant la moitié des stèles et le terrain du cimetière et en renversant les arbres.

Les bulldozers à Najafabad

En septembre 2007, un nombre indéterminé d'individus a utilisé un bulldozer pour vandaliser le cimetière bahá'í situé dans le banlieue de Najafabad dans la province d'Isfáhán. Les vandales ont démolit 95 tombeaux, détruisant entièrement une petite installation sanitaire et deux réservoirs d'eau qui étaient utilisés pour arroser les arbres du site. Cinq nouveaux tombeaux encore dépourvus de stèles ont été également détruits et arasés et huit tombeaux préparés mais vides ont été remplis.

Le cimetière desservait cinq communautés : Najafabad, Vilashahr, Goldasht, Yazdshahr et Amirabad. Il se situe à environ 15 kilomètres au nord de Najafabad. Les familles bahá'ís de la région ont adressé une lettre au gouverneur de Najafabad pour rapporter les injustices et réclamer des poursuites légales, mais elles n'ont reçu aucune réponse.

Environ deux semaines plus tard, un témoignage a fait état d'une lettre qui attaque la foi bahá'íe



Le cimetière bahá'í à Yazd a été presque entièrement détruit en juillet 2007. La gravité des dégâts et les marques de pneus dans le sol indiquent clairement qu'un équipement lourd a été utilisé. Le cimetière a été attaqué au moins trois fois depuis 2005.

et qui a été distribuée à certains commerçants de Najafabad. La lettre était attribuée à un groupe se décrivant comme « les familles pieuses et dévouées des martyres ». Dans cette lettre le groupe se vante de la démolition du cimetière bahá'í. Il critique également le gouvernement pour sa laxité à l'égard des bahá'ís. De plus, elle avertit les bahá'ís que s'ils enseignent leur foi, les maisons des bahá'ís seraient attaquées. Le groupe affirme clairement qu'il ne permettra pas aux bahá'ís d'utiliser leur cimetière ou d'entreprendre librement leurs activités dans la ville.

Un an plus tard, en mai 2008, trois bahá'ís ont été arrêtés après avoir enterré un coreligionnaire dans le cimetière de Najafabad. Bien que les bahá'ís avaient utilisé ce cimetière durant près de 15 ans, les autorités semblaient avoir décidé que cet enterrement récent était illégal et le 6 juillet, tous les trois ont été déclarés coupables d'avoir « participé dans l'occupation et l'usage illégal des biens de l'état ». Ils ont fait l'objet d'une amende et sommés de « cesser l'occupation de la dite propriété » et de le « restaurer à son état initial » -- autrement dit, d'exhumer la personne enterrée.

Les bahá'ís ont toutefois fait appel à cette décision et ont gagné. Le chef d'accusation a été abandonné et les bahá'ís ont été autorisés à utiliser le cimetière. Cependant, le 21 mai 2009 un grand panneau a été érigé dans le cimetière indiquant :

Ce cimetière a été confié à la municipalité conformément à la lettre numéro 4080 en date du 21 janvier 2009 du département des Ressources naturelles du district de Najafabad. Ainsi, toute présomption de propriété ou enterrement sur ce site est strictement interdite et les contrevenants seront légalement poursuivis selon l'article 635 de la Loi pénale islamique relative à l'enterrement illégal des défunts.

En septembre de la même année, après le décès d'un bahá'í de Najafabad, les autorités municipales ont refusé de délivrer un permis d'inhumer dans le cimetière bahá'í. De plus, l'accès au cimetière a

été bloqué par un monceau de remblai sur la voie d'accès.

Les autorités de hôpital local ont informé la famille du défunt qu'ils n'autorisaient la levée du corps sans la permission et la présence d'un agent du Ministère des renseignements. Par la suite, le Ministère des renseignements a déclaré que cette permission serait conditionnelle à l'inhumation du défunt ailleurs que dans le cimetière bahá'í de Najafabad. Son corps devrait être maintenu à la morgue en attente de la délivrance d'un permis d'inhumer. Puis, la famille a appris que leur parent avait été enterré de nuit dans le cimetière bahá'í d'Isfáhán sans qu'ils en soient alertés ou qu'ils aient donné leur accord.

Dans l'ensemble, ces incidents suggèrent une forte implication gouvernementale.

Des attaques de tout part à Kata

Les attaques sur le cimetière bahá'í local du village isolé de Kata dans Kohgeluyeh et la province de Boyer-Ahmad n'ont été qu'un élément d'une série d'attaques sur les bahá'ís en 2011.

Le 15 juin de cette année, un groupe de résidents musulmans ont commencé à détruire l'ancien cimetière bahá'í du village avec des engins de construction et ont commencé à construire sur le site. Ceci a été bientôt suivi par une attaque de quelque 60 résidents musulmans sur deux bahá'ís qu'ils ont sévèrement battu.

Quelques nuits plus tard, un homme du clergé accompagné de huit femmes Basij, de deux hommes et de quelques résidents musulmans se sont défilés en ville en chantant des slogans et des insultes contre la foi bahá'íe.

Les incidents découlent apparemment d'une dispute de longue date autour d'un certain nombre de parcelles de terre fertile qui avaient appartenu aux familles bahá'íes de la région depuis bien avant la révolution de 1979. Peu de temps après la révolution, les bahá'ís locaux de la région avaient été contraints de s'enfuir face à une persécution intense où l'un d'eux avait été tué. Le gouvernement procéda bientôt à la confiscation de leurs terres en prétextant qu'ils s'étaient absents. Toutefois, certaines familles sont finalement rentrées pour prendre possession de leurs terres. En 2004, six maisons appartenant aux bahá'ís ont été saisies par les autorités et au début 2005, neuf fermiers bahá'ís dont les maisons et les terres avaient été saisies ont été arrêtés.

Le 26 juin 2011, la police locale a convoqué les 17 familles bahá'íes de Kata pour les informer d'un arrêté de justice stipulant qu'ils étaient contraints de donner leurs terres aux fermiers musulmans. Les bahá'ís s'y sont refusés, annonçant qu'ils poursuivraient de s'opposer au décret au tribunal. Environ trois semaines plus tard, cinq bahá'ís de Kata ont été arrêtés et finalement condamnés à six mois de prison sur un chef d'accusation de prise de possession par la force des biens d'autrui. Le tribunal a également statué que les terres soient données aux fermiers musulmans.

4. Violations des règles de procédure légale

Dans son rapport de 2012 au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Ahmed Shaheed, le Rapporteur spécial pour l'Iran a vivement critiqué le système judiciaire iranien. Entre autres, il a précisé que la violation des règles de la procédure légale était chronique et que des « dispositions de sécurité vaguement définies » sont appliquées de manière à « limiter de façon indue la liberté d'expression, d'association et de rassemblement ».

« Dans bien de cas, des témoins rapportent qu'ils ont été arrêtés pour des activités protégées par la loi internationale et qu'ils ont été détenus en cellule d'isolement disciplinaire pour des durées prolongées sans aucun accès à une assistance juridique ou aux membres de leur famille et sans aucun chef d'accusation formelle », précise le Dr Shaheed dans son rapport du 12 mars 2012.

« Plusieurs », a-t-il précisé, « ont affirmé avoir été soumis à des conditions carcérales bien en dessous des normes établies par l'ONU, comme un surpeuplement sévère, un accès inadéquat à l'eau, des pratiques de séparation des prisonniers insuffisantes, des installations sanitaires mauvaises et insalubres, des conditions de ventilation dangereuses, un accès insuffisant aux services médicaux et des apports nutritionnels misérables ».

Le cas de l'arrestation, de la détention, du procès et de l'emprisonnement de sept dirigeants bahá'ís de niveau national reflète pleinement les insuffisances du système judiciaire iranien.

Les sept étaient des membres d'un groupe ad hoc qui s'occupait des besoins sociaux et spirituels de la communauté bahá'íe iranienne en l'absence de la structure administrative religieuse habituelle utilisée par les communautés bahá'íes à travers le monde. En Iran, cette structure a été dissoute en réponse à un décret gouvernemental en 1983.

En 2008 les sept personnes ont été arrêtées sans préavis. Mahvash Sabet a été détenu le 5 mars 2008. Ses six collègues, Fariba Kamalabadi, Jamaloddin Khanjani, Afif Naeimi, Saeid Rezaie, Behrouz Tavakkoli et Vahid Tizfahm ont été appréhendés chez eux au petit matin au cours de rafles le 14 mai 2008.

Ils ont été notamment incriminés d'espionnage, de propagande contre la République islamique et de la mise en place d'une administration illégale – des accusations qui ont été toutes rejetées, complètement et catégoriquement par les prévenus.

Après quelques 20 mois de détention



En 2008, sept responsables bahá'ís au niveau national ont été arrêtés et, finalement, reconnus coupable d'espionnage et d'autres fausses accusations. À ce jour, ils purgent une peine de 20 ans de prison – la plus longue peine des prisonniers de conscience actuellement en Iran. Ces sept bahá'ís sont, assis de gauche à droite, Behrouz Tavakkoli et Saeid Rezaie, et, debout, Fariba Kamalabadi, Vahid Tizfahm, Jamaloddin Khanjani, Afif Naeimi, et Mahvash Sabet.

sans inculpation formelle dans la prison d'Evin de Téhéran, un procès a été commencé le 12 janvier 2010. Il a comporté six courtes sessions, toutes dépourvues d'un quelconque processus juridique. Les prévenus n'ont eu notamment qu'un accès très limité aux avocats de la défense, ils ont été jugés à huis clos se sont trouvés confrontés à un juge qui par ses propos a démontré un manque total d'impartialité.

En juin 2011, l'un de leurs avocats, Mahnaz Parakand informa les membres du Parlement européen que :

« Nous avons soigneusement étudié pendant un mois le dossier qui contenait plus de 2 000 pages en examinant chaque page afin de savoir comment et pour quelle raison, fondé sur quel document, preuve ou témoignage la liberté de sept individus avait été ainsi enlevée. Heureusement, nous n'avons trouvé aucun document ou raison légale pouvant prouver qu'une accusation quelconque portée contre nos clients soit fondée. »



Une maison à Semnan taguée de graffitis haineux qui, lorsqu'ils sont traduits en anglais, se lisent ainsi : « Down with the pagan Bahá'í. Down with America and Britain » (À bas les bahá'ís païens. À bas l'Amérique et la Grande-Bretagne).

Les bahá'ís expressément exclus de toute protection juridique

Un composant de la situation juridique vécue par les bahá'ís d'Iran est le fait qu'ils ont été explicitement et officiellement exclus de toute protection liée à la citoyenneté au sein du système juridique actuel de l'Iran.

Peu après la Révolution iranienne, le pays a adopté une nouvelle constitution. Alors que ce document cerne divers droits civils et politiques, il comporte une exclusion notoire en ce qui concerne les bahá'ís.

L'article 12 de la constitution iranienne définit l'Islam – et spécifiquement la branche de chiisme duodécimain – comme la religion officielle de la République islamique d'Iran.

L'article 13 ensuite pourvoit aux droits des autres minorités religieuses du pays :

Les zoroastriens, les juifs et les chrétiens d'Iran sont les seules minorités religieuses qui, dans les limites de la loi, sont libres de pratiquer leurs rites religieux et leurs cérémonies et d'agir selon leurs propres règles en matière d'affaires personnelles et d'éducation religieuse.

Autrement dit, la foi bahá'íe est explicitement exclue de la protection juridique offerte aux autres groupes religieux. De plus, les tribunaux iraniens ont clairement stipulé depuis que cette exclusion constitutionnelle fait d'eux des « infidèles sans protection » du système judiciaire iranien.

Cette désignation – les bahá'ís sont des « infidèles » et par voie de conséquence sont dépourvus de certaines protections sous la loi iranienne – est la clé de voûte de l'impunité pour les crimes

Cette désignation – les bahá'ís sont des « infidèles » et par voie de conséquence sont dépourvus de certaines protections sous la loi iranienne – est la clé de voûte de l'impunité pour les crimes perpétrés contre les bahá'ís.

perpètres contre les bahá'ís.

En 1993, par exemple, un cour pénal en Iran a annulé la condamnation à mort de deux frères musulmans qui avaient été condamnés pour l'enlèvement d'un bahá'í de 60 ans et son meurtre après lui avoir fait signer l'acte de cessation de sa maison. La cour a déclaré que puisque l'homme assassine était « un membre de la secte dévoyée et dévoyant du bahaïsme » les meurtres n'étaient pas justiciables de la punition de représailles pour meurtre. La cour a également exclue la possibilité de paiement du « prix de sang » à la famille de la personne assassinée, en citant la jurisprudence qui stipule : « aucun prix de sang n'est redevable aux infidèles à moins qu'il ne s'agisse d'incroyants protégés ».

« Par voie de conséquence, la cour les acquitte de la peine de mort et du passif du « prix de sang ». Considérant toutefois que l'infraction commise est illégale, perturbe l'ordre public et la sécurité et dérange l'ordre sacré de la République islamique, chacun des deux accusés suscités... sont ainsi condamnés à 18 mois d'emprisonnement correctionnel ».

Autrement dit, la cour a statué que la punition pour l'enlèvement et le meurtre d'un bahá'í est de seulement 18 mois de prison.

Cette disposition de la loi reste en vigueur. Ainsi que cela a été expliqué dans le rapport de la Commission américaine sur la Liberté Religieuse Internationale : « En 2004, le Conseil de Discernement a permis la perception d'un « prix de sang » équivalent pour la mort des hommes musulmans et non musulmans. Les bahá'ís, les Mandéens sabéens et tous les femmes restent exclus de la règle révisée. Selon la loi iranienne, le sang des bahá'ís est « mobah », ce qui veut dire que les membres de la foi bahá'íe peuvent être tués en toute impunité ».

5. Une histoire de persécution

L'antipathie dirigée à l'encontre des bahá'ís par le clergé au pouvoir et la persécution et l'exclusion légales subséquentes subies par les bahá'ís fait suite à une longue histoire de persécution et de violence contre les bahá'ís en Iran.

La foi bahá'íe a été fondée en Iran en 1844 et comme beaucoup de nouvelles religions, ses adeptes ont fait face à un harcèlement, une exclusion et une violence de la part de l'ordre religieux en place.

Dès le départ, le clergé shiite dominant en Iran a considéré la foi bahá'íe comme une hérésie et une menace pour leur autorité. Leur opposition a été essentiellement suscitée par la revendication de la foi d'être une nouvelle révélation de Dieu – ce que l'élite parmi le clergé au pouvoir en Iran a toujours considéré comme étant contraire aux enseignements de l'Islam qu'ils prétendent être la religion « finale » de Dieu. De plus, les enseignements progressistes de la foi bahá'íe – tels que l'emphase portée sur l'égalité des femmes et des hommes, l'importance de la connaissance scientifique, l'élimination de l'institution du clergé – contrarient les susceptibilités traditionnelles et enflamment une opposition violente.

Au cours de quelques décennies depuis la naissance de la foi, au moins 4 000 des premiers bahá'ís, alors connus comme des bábís ont été massacrés dans des pogroms généralisés, souvent après des tortures épouvantables. Un témoin de ces premières persécutions, un officier de l'armée autrichienne au service du Shah, a décrit une scène où la foule déchaînée « écorche les plantes des pieds des bábís, trempe les plaies dans de l'huile bouillante, fer les pieds avec des fers à cheval et contraint les victimes à courir » avant d'être exécutées.

Les explosions de violence contre les bahá'ís s'est poursuivi jusqu'au début du 20^{ième} siècle. Parmi les mieux documentés de tels épisodes reste le cycle de meurtre et de pillage qui a fait rage dans la cité de Yazd et des villages environnants durant un mois. En 1903, au moins 70 bahá'ís ont perdu la vie quand la foule s'est déchaînée pour tuer les bahá'ís là où ils se trouvaient, pillant ou détruisant leurs biens. Les autorités n'ont fait aucun effort pour protéger les bahá'ís.

Suite à la Révolution constitutionnelle de 1905-1906, la situation s'est améliorée pour les bahá'ís iraniens, ce qui a permis à certains d'entre eux de devenir plus proéminents, de prospérer économiquement et d'atteindre une excellence sociale, en particulier après 1911 et jusqu'au années 1920 alors que la centralisation d'état menée par Reza Shah offrait une meilleure sécurité. Ils ont pu établir et faire fonctionner des dizaines d'écoles modernes en se taillant une réputation en tant qu'une force progressiste de la société. Selon plusieurs auteurs, à un certain moment vers la fin des années 1920, les écoles bahá'íes éduquaient près de 10% de la population d'âge scolaire.

Les bahá'ís étaient toutefois toujours soumis à diverses formes d'opposition et agressions. En 1934, le gouvernement de Reza Shah a fermé toutes les écoles bahá'íes dans un projet de modernisation – une décision probablement motivée par l'opposition du clergé à l'égard de la foi bahá'íe.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, l'autorité vacillante du gouvernement central a permis une augmentation des attaques contre les bahá'ís. Le 12 mai 1944, une foule de quelque 4000 personnes a pillé et détruit un centre bahá'í à Abadih. Plusieurs bahá'ís ont été sévèrement battus. En août 1944, après trois semaines d'agitation, trois bahá'ís furent assassinés et de nombreux demeures bahá'ís ont été attaqués et pillés.

Le degré de pugnacité du clergé islamique d'Iran pour avancer son objectif qui était d'ostraciser les bahá'ís a été dévoilée en 1955 quand un religieux islamique au nom de Mohammad Taqi Falsafi a commencé à attaquer les bahá'ís dans son émission radiophonique en directe durant le mois

saint de ramadan. Entre autres, il a dénoncé la foi bahá'íe comme étant une « fausse religion ». En réponse, il y a eu des attaques généralisées sur les bahá'ís et sur les biens des bahá'ís à travers le pays. Les lieux saints bahá'ís ont été attaqués. Les corps des bahá'ís ont été déterrés dans les cimetières et mutilés. Les commerces et les fermes appartenant aux bahá'ís ont été pillés, les récoltes brûlées et les élevages détruits. Le gouvernement a peu fait pour mettre fin aux violences – pis, dans une tentative d'apaisement envers le clergé, il a rediffusé les prêches de Falsafi sur la radio nationale et des forces armées. Le 7 mai, le Ministre de l'intérieur, s'est associé aux représentants du clergé pour manier les pioches pour détruire le bâtiment du Centre national bahá'í de Téhéran.

En dépit de ces poussées de violence sporadique, la foi bahá'íe s'est néanmoins épanouie régulièrement en Iran. Certains auteurs ont estimé qu'il y avait environ 100 000 bahá'ís en Iran à la fin des années 1800. Ce chiffre s'est élevé à peut-être 200 000 dans les années 1950 et à une estimation de plus de 300 000 en 1979.

Toutefois, avec l'avènement de la Révolution iranienne et l'établissement de la République islamique d'Iran en 1979, les attaques contre les bahá'ís ont resurgi une fois de plus alors que la persécution des bahá'ís est devenu une stratégie d'état.

Les lignes générales de la violence contre les bahá'ís avec le soutien de l'état sont bien connues. Entre 1979 et 1988, quelque 200 bahá'ís ont été tués, exécutés ou faits « disparaître » par le gouvernement. Plus de 1000 ont été emprisonnés et de dizaines de milliers ont perdu leur travail, leurs pensions ou ont été privés d'éducation dans une campagne officielle de discrimination et de persécution.

Dans une réponse apparente à la pression internationale, les formes les plus flagrantes de cette persécution officielle se sont estompées dans les années 1990. La population carcérale des bahá'ís a baissé nettement en nombre et les assassinats et les exécutions ont diminué à une poignée au cours de la décennie. Toutefois, cette période de quiétude relative a été remplacée par une campagne soigneusement calculée de discrimination sociale, culturelle, économique et éducative. Cette campagne a été conçue, dans les termes d'un mémorandum gouvernemental de 1991 sur la « question bahá'íe », dans le but de « bloquer » le « progrès et le développement » de la communauté bahá'íe d'Iran. En outre, elle cherchait clairement à apaiser la préoccupation des observateurs internationaux en droits de l'homme. L'harcèlement et l'oppression des bahá'ís a commencé de resurgir à nouveau après 2005, une chronologie pouvant être mis en lien avec le rétablissement des éléments fondamentalistes du régime.

6. Conclusion

Ce rapport cherche à documenter la vague montante de violence contre les bahá'ís d'Iran, soutenu par le gouvernement – et le degré avec lequel les assaillants, qu'ils soient ou non officiellement à la solde du gouvernement, ont pu agir avec une totale impunité.

L'accroissement dramatique dans les arrestations arbitraires et les emprisonnements injustifiés ne dévoilent qu'une partie du problème. Depuis 2005, au moins 660 bahá'ís iraniens ont été arrêtés ou détenus. En décembre 2012, il y avait plus de 115 bahá'ís en prison, dix fois le nombre depuis 2005 quand il n'y avait que 10 bahá'ís derrière les barreaux. Les bahá'ís, tout comme les autres prisonniers de conscience en Iran – subissent fréquemment des passages à tabac, maintien en cellule d'isolement disciplinaire ou d'autres formes de torture.

Le gouvernement a également mené une campagne intensive de haine contre les bahá'ís dans les médias officiels en les décrivant comme des agents d'Israël, des adeptes immoraux de Satan, ou des ennemis de l'état et de l'Islam.

En surface, il semblerait que cette propagande anti-bahá'íe envahissante et répréhensible a été lourde de conséquence, enflammant les préjugés et la discrimination contre les bahá'ís au niveau local dans certains couches de la population.

Comme cela a été noté, les chiffres sont sévères. Depuis 2005 il y a eu plus de 52 incidents de voies de fait et d'agressions physiques publiques contre les bahá'ís. L'usage de la torture et du maintien en cellule d'isolement disciplinaire lors de la détention a été documenté dans encore 52 autres cas. Quelque 49 propriétés appartenant aux bahá'ís ont été l'objet de bombes incendiaires ou d'incendies criminels et au moins 42 cimetières bahá'ís à travers le pays ont été profanés par des vandales. En même temps, des centaines d'écoliers bahá'ís ont subi des insultes et des harcèlements de la part des enseignants et des administrateurs et des centaines d'entreprises appartenant aux bahá'ís ont été fermés avec l'approbation des autorités locales.

Toutefois, nombreuses attaques, sinon la majorité, portent la marque d'une implication directe des agents gouvernementaux ou toute au moins d'une approbation ou d'un encouragement officiel. Et même si certaines attaques sont l'œuvre de citoyens ordinaires qui agissent sous l'influence de l'intolérance religieuse, il ne peut y avoir guère de doute quant à l'attisement de leurs passions par la propagande anti-bahá'íe officielle – et au

sentiment de liberté d'action sans aucune crainte de poursuite ou de sanction. Très certainement, les agents qui usent de la torture et de la coercition physique durant les détentions et les interrogatoires savent qu'ils peuvent agir ainsi avec une totale impunité – étant donné que personne n'a jamais été condamné pour de telles crimes contre les bahá'ís.

En d'autres termes, les bahá'ís se trouvent dans une situation intenable. Ils doivent réclamer la justice et la protection auprès des mêmes autorités qui incitent de façon systématique la haine à leur égard et d'un système judiciaire élaboré autour des lois qui codifient des préjugés à leur égard.

Cependant, il y a en même temps des preuves évidentes que de nombreux iraniens sont de plus en plus conscients que la propagande anti-bahá'íe est haineuse et injuste. Ayant vu de leurs propres yeux les actions pacifiques et les contributions constructives que les bahá'ís iraniens offrent à la

Nombreuses attaques, sinon la majorité, portent la marque d'une implication directe des agents gouvernementaux ou toute au moins d'une approbation ou d'un encouragement officiel.

société, ils ont commencé à offrir de plus en plus ouvertement leur soutien aux voisins et aux collègues bahá'ís.

Quelques exemples récents, cités plus haut dans ce document, fournissent des exemples de cette tendance.

Quand les Basij ont utilisé des bulldozers pour démolir le mur extérieur de la maison de l'homme d'affaire à Abade en janvier 2008, de nombreux amis musulmans et voisins se sont réunis autour d'eux pour exprimer de la sympathie et de même proposer une compensation pour les dommages subies par la famille.

Quand les autorités d'un lycée à Kerman ont décidé d'expulser en décembre 2007 une étudiante bahá'íe en dernière année d'études, ses camarades et quelque 800 autres étudiants sont sortis de leurs salles de classe en signe de protestation. La jeune fille a été autorisée à retourner en classe quelques jours plus tard.

Quand un commerçant bahá'í a été arrêté à Karaj et condamné à un an de prison en octobre 2010, quelque 35 voisins musulmans et hommes d'affaire ont signé une pétition attestant son bon caractère et sa réputation en guise de plaidoyer auprès des autorités pour une réduction de peine.

Ce témoignage lisait :

Par la présente, nous attestons que le soussigné souhaite témoigner que M (nom occulté) est un homme d'affaires établi de longue date et honorable de ce voisinage et qui s'est montré honnête et droit depuis plus de 20 ans et que nous n'avons eu aucun problème avec lui au cours de ces années. Il a été l'initiateur de tous les œuvres charitables de bien public. Tout au long de ce temps il a été impliqué dans son travail d'opticien et tous ses clients ont fait l'éloge de son travail. Il doit être précisé qu'il a toujours respecté les croyances des autres commerçants et a toujours traité ses voisins avec révérence.

Ce ne sont là que quelques exemples qui démontre que pas tout le monde en Iran souscrit à a campagne de haine gouvernementale.

De plus, des indices suggèrent que même dans le cas où des individus inconnus ont participé dans des attaques contre les bahá'ís ou contre leurs biens, le gouvernement n'était pas loin des lieux. Comme cela a été noté plus haut, de nombreux assauts sur les cimetières bahá'ís à l'aide des machines lourdes ne pouvaient difficilement se réaliser sans un soutien gouvernemental, tout au moins à l'échelle locale. En outre, de nombreux cas d'incendies criminels contre les entreprises bahá'íes ont été précédés d'un quelconque ordre officiel de fermeture ou de sanction à l'encontre des entreprises bahá'íes de la ville, comme cela a été le cas avec la série d'attaques incendiaires de Rafsanjan en fin 2010.

Sans conteste, le gouvernement encourage de telles attaques à travers les medias dans ses campagnes anti-bahá'íe, ainsi que ceci a été documenté dans le rapport de la Communauté internationale bahá'íe en octobre 2011. Par ailleurs, au cours des années, de nombreuses notes de



Les funérailles de Hashim Farnush, l'un des quelque 200 bahá'ís iraniens qui ont été exécutés par le gouvernement dans les années 1980.

service confidentielles ont fait surface qui inciter les autorités locales à diverses formes de discrimination contre les bahá'ís, telles que la suppression de leur liberté économique ou la restriction de leurs opportunités éducationnelles.

Maintenant, ainsi que ce rapport l'indique, le gouvernement iranien a adopté une politique officielle de ne pas poursuivre ou sanctionner ceux qui portent atteinte aux bahá'ís ou à leurs biens. En effet, les preuves indiquent que les officiers de police, les gardes de prison, les autorités locales, les institutions religieuses et les citoyens individuels ont été non seulement encouragés par une incitation dans les médias à s'en prendre aux bahá'ís, mais qu'ils leur a été également donné de comprendre que de tels attaques peuvent être menées en toute impunité.

La communauté bahá'íe d'Iran n'est en rien une menace pour le gouvernement. Les bahá'ís iraniens ne sont alignées avec aucun autre gouvernement, idéologie ou mouvement d'opposition. Les principes de leur foi exige des bahá'ís une obéissance à leur gouvernement l'abstention de toute implication dans la politique partisane, dans une activité subversive ou dans toute forme de violence. Les bahá'ís iraniens ne demandent aucune forme de privilège, mais seulement une protection sous la Charte internationale des droits de l'Homme, une déclaration à laquelle l'Iran a souscrit. Ils demandent en particulier le droit de vivre, de déclarer et de pratiquer leur religion, le droit à la liberté et à la sécurité des personnes et le droit à l'éducation et au travail. Malgré les épreuves qu'ils subissent, les bahá'ís iraniens continuent à authentiquement aimer leur pays et ne demandent qu'à être autorisés à contribuer à l'amélioration de la société iranienne.

La communauté bahá'íe d'Iran n'est en rien une menace pour le gouvernement. Les bahá'ís iraniens ne sont alignées avec aucun autre gouvernement, idéologie ou mouvement d'opposition. Les principes de leur foi exige des bahá'ís une obéissance à leur gouvernement l'abstention de toute implication dans la politique partisane, dans une activité subversive ou dans toute forme de violence. Les bahá'ís iraniens ne demandent aucune forme de privilège, mais seulement une protection sous la Charte internationale des droits de l'Homme.

L'histoire a montrée que la seule vraie protection pour les bahá'ís iraniens provient de la poursuite de la protestation et de l'action internationales. Les trois dernières décennies ont démontré que les autorités iraniennes sont en effet conscientes de l'opinion internationale et qu'une pression pour le respect de leurs obligations internationales en matière des droits de l'Homme peut s'avérer efficace.

Notre espoir est que la communauté internationale considérera avec soin avec quel degré le gouvernement iranien a cherché à dissimuler sa persécution des bahá'ís sous couvert d'acteurs anonymes – qu'ils soient les faits des agents gouvernementaux en tenu civil ou des citoyens sincèrement indignés mais désinformés. Il s'agit d'une stratégie lâche qui ne peut réussir que si ces acteurs sont accordés une impunité de toute poursuite. Le gouvernement iranien doit être convoqué pour s'expliquer de son échec à protéger des droits de tous ses citoyens, comme cela est exigé par le droit international.

Obligations légales de l'Iran

Le gouvernement iranien a une obligation manifeste en droit international de protéger ses citoyens contre les actes de violence et de poursuivre ceux qui enfreignent la loi. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), dont l'Iran est signataire, définit clairement ces obligations :

Pacte international relatif aux droits civils et politiques

- **Non-discrimination.** Le PIDCP énonce l'obligation de « respecter et de garantir à tous les individus se trouvant sur son territoire » de recevoir tous les droits convenus dans le PIDCP « sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation ». [Article 2]
- **Protection contre le meurtre.** Le PIDCP garantit le « droit inhérent à la vie », qui doit être « protégé par la loi ». « Nul ne peut être arbitrairement privé de la vie ». [Article 6]
- **Garantie contre la torture ou les traitements dégradants.** « Nul ne sera soumis à la torture ou à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. » [Article 7]
- **Protection contre les arrestations arbitraires.** Le PIDCP stipule « Tout individu a droit à la liberté et à la sécurité de sa personne. Nul ne peut faire l'objet d'une arrestation ou d'une détention arbitraires ». [Article 9]
- **Garanties d'une procédure régulière après l'arrestation.** « Tout individu arrêté sera informé, au moment de son arrestation, des raisons de cette arrestation... » et il « sera traduit dans le plus court délai devant un juge ou une autre autorité habilitée par la loi... » [Article 9]
- **Droit à un procès équitable.** Cela inclut que « Tous sont égaux devant les tribunaux et les cours de justice », que chaque personne « dispose du temps et des facilités nécessaires à la préparation de sa défense et à communiquer avec le conseil de son choix », « ne soit pas forcée de témoigner contre elle-même » et qu'elle soit « jugée sans retard excessif ». [Article 14]
- **Liberté de religion.** Le PIDCP établit que « toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Ce droit implique la liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou en commun, tant en public qu'en privé, par le culte et l'accomplissement des rites, les pratiques et l'enseignement ». [Article 18]
- **Non-coercition en matière de religion.** La liberté de religion inclut que « nul ne subira de contrainte pouvant porter atteinte à sa liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix ». [Article 18]
- **Protection face à l'incitation.** Le PIDCP impose également une obligation positive au gouvernement de veiller à ce que « Tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence soit interdit par la loi. » [Article 20]
- **Protection des minorités.** Les minorités religieuses « ne peuvent être privées du droit, en commun avec les autres membres de leur groupe..., de professer et de pratiquer leur propre religion ». [Article 27]

Annexes

Incidents par type, année, date et ville

Année	Mois	Ville	Des agression physique, torture ou l'usage de confinement solitaire contre les bahá'ís de 2005 à 2012	Individus atteints	Acteur principal	Type d'incident
2005	1	Yazd	Quatre individus se sont introduits chez un homme, l'attaquant avec des bâtons et lui infligeant des blessures graves à la face, au dos et aux bras.	1	Agents en civil suspectés	Agression physique
2005	1	Yazd	Quatre assaillants se sont rendus chez un homme, lui ont fait ouvrir son magasin attendant, l'ont battu avec des bâtons et ont brisé la vitrine de son magasin.	1	Agents en civil suspectés	Agression physique
2005	12	Shiraz	Un homme a été arrêté par les Gardes Révolutionnaires qui ont fouillé son appartement. Croyant qu'il s'agissait la fouille d'être illégale, il a hurlé en demandant la police qui n'est pas intervenue et il a tenté de s'enfuir. Les gardes l'ont arrosé d'eau glacée et l'ont séquestré dans le coffre d'une voiture pour plus de cinq heures. Il a été ensuite placé dans un trou étroit et sombre avec ses mains attachées dans le dos. A un moment un religieux l'a interrogé sur ses activités bahá'ies. Il a été libéré après 17 jours.	1	Gouvernement	Torture
2006	7	Khash	Trois individus ont enlevé un homme en plein jour. La police a refusé d'intervenir, affirmant « nous ne sommes pas libres pour agir. » Les ravisseurs demandaient entre autre que la famille quitte la région.	1	Agents en civil suspectés	Agression physique
2007	4	Shiraz	Un étudiant a été arrêté par des hommes en habits du Ministère de l'Information alors que sur son chemin à sa classe. Les hommes l'ont battu sévèrement et ont tailladé son front avec un cutter de moquette.	1	Agents en civil suspectés	Agression physique
2007	8	Jiroft	Un homme a été battu et insulté par deux inconnus à moto. Un musulman qui l'accompagnait a été mis en garde contre l'association avec les bahá'ís.	1	assaillants non identifiés	Agression physique
2007	11	Najafabad	Deux jeunes bahá'ís ont été agressés physiquement par sept ou huit femmes dans un parc. La police a refusé d'enquêter ou d'intervenir.	2	Assaillants non identifiés	Agression physique
2007	11	Shiraz	Un jeune homme a été heurté par un véhicule à deux occasions distinctes et laissé en grande souffrance. Convoqué par le Ministère de renseignement, il a eu l'impression que le deuxième incident avait été exécuté par les agents gouvernementaux.	1	Agents en civil suspectés	Agression physique
2007	12	Shiraz	Un homme a été enlevé par quatre inconnus qui l'ont obligé à monter dans un véhicule. Il a été torturé lors d'un interrogatoire puis libéré. Il a ensuite reçu des menaces téléphoniques anonymes et en février 2008, a été agressé à l'arme blanche par deux hommes masqués. Il a été à nouveau enlevé le jour suivant et séquestré trois jours sans eau ni nourriture. Il a été gravement blessé au dos, aux jambes et aux côtes.	1	assaillants non identifiés	Agression physique
2008	1	Abadeh	Un homme d'affaires a été jeté à terre, menotté et séquestré dans une voiture par des hommes masqués après qu'ils aient commencé à détruire le mur extérieur de sa maison avec un bulldozer. Ils ont ensuite fouillé et pillé sa maison.	1	assaillants non identifiés	Agression physique
2008	1	Shiraz	Un parent dont l'enfant lycéen et six autres avaient été expulsés, a été agressé physiquement par des agents des renseignements après qu'il ait cherché de contester les expulsions de la part d'un groupe de parents.	1	Agents de renseignement	Agression physique

Année	Mois	Ville	Des agressions physiques, torture, l'usage de cellules d'isolement contre les bahá'ís de 2005 à 2012	Personnes atteintes	Acteur principal	Type d'incident
2008	2	Shahinshahr	Un homme a pénétré un studio de photographie alors que le propriétaire fermait. Il a demandé à fouiller le magasin et quand le bahá'í a refusé, deux autres hommes sont arrivés, ont fermé à clef et l'ont agressé physiquement avant de fouiller le magasin.	1	Assaillants non-identifiés	Agression physique
2008	3	Shiraz	Un homme d'affaires a été enchaîné à un arbre et aspergé d'essence par deux hommes. Ils ont craqué des allumettes et ont tenté en vain de le brûler, mais des passants sont venus à son secours et l'ont libéré.	1	Assaillants non-identifiés	Agression physique
2008	4	Ghaemshahr	Une femme a été arrêtée et maintenue en cellule d'isolement pour une durée.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2008	7	Nashtaroud	Un homme a été maintenu 29 jours en cellule d'isolement et soumis à un abus verbal et à une humiliation.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2008	7	Shiraz	L'homme d'affaires qui a été aspergé d'essence et menacé avec des allumettes allumées, a été arrêté par les agents des renseignements, conduit 900 km jusqu'à Téhéran et torturé en tentant d'extorquer une « confession » pour le crime d'avoir calomnié le régime islamique. Entre autres, il a été battu, suspendu par les bras pendant des heures et brûlé au niveau du visage par des cigarettes.	1	Gouvernement	Torture
2008	9	Yazd	Un homme détenu pendant quatre mois a souffert d'un traumatisme physique et émotionnel.	1	Gouvernement	Torture
2008	11	Darzikola	Un homme qui a essayé d'arrêter d'empêcher des hommes masqués à détruire le cimetière local a été ligoté et retenu.	1	Non-identifié	Agression physique
2008	Incertain	Evian	Durant son emprisonnement, un homme a été battu tous les jours durant au moins deux semaines. Il a eu les yeux bandés et agressé de coups de poing, de coups de pied et injurié. Il a été fouetté sur la plante des pieds et maintenu en cellule d'isolement durant de longues moments.	1	Gouvernement	Torture
2009	1	Sari	Les prisonniers ont eu la tête rasée pour avoir refusé d'observer des rites musulmans.	2	Gouvernement	Agression physique
2009	1	Téhéran	Une femme a passé 21 jours de sa peine de prison de près de deux mois à la prison d'Evin en cellule d'isolement.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2009	2	Téhéran	Un homme a été arrêté et emprisonné durant plus d'un mois sans procès, dont une partie en cellule d'isolement. Il a été par la suite jugé et condamné à cinq ans de prison.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2009	3	Hasanabad	Un prisonnier a reçu 70 coups de fouet.	1	Gouvernement	Torture
2009	3	Evian	Un homme a été placé en cellule d'isolement pour deux mois après avoir été arrêté dans un raid à son domicile.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2009	4	Shiraz	Un homme préalablement emprisonné un mois, a été arrêté à nouveau et maintenu en cellule d'isolement. Souffrant de problèmes médicaux sévères ayant nécessité une surveillance médicale constante avant son incarcération, il ne semble pas qu'il ait bénéficié de soins adéquats durant son incarcération.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2009	8	Téhéran	Une personne nouvellement enregistré comme bahá'í a eu le nez et ses mains brisés durant un interrogatoire qui tentait de lui faire renoncer à ses nouvelles croyances.	1	Gouvernement	Torture

Année	Mois	Ville	Des agressions physiques, torture ou usage de cellule d'isolement sur les bahá'ís de 2005 à 2012	Individus atteints	Acteur principal	Type d'incident
2009	10	Shiraz	Des assaillants inconnus ont agressé un homme à une station essence affirmant qu'ils ne voulaient pas d'argent mais sa vie. Ils l'ont dénudé dans le froid, agissant comme s'ils allaient le pendre et lui ont infligé des brûlures de cigarette. Il avait reçu auparavant des menaces anonymes.	1	Assaillants non-identifiés	Agression physique
2009	12	Sari	Les agents de renseignement ont battu un homme lors d'un raid chez lui et ont utilisé un aérosol de gaz poivré sur son épouse avant d'arrêter cell-ci.	2	Gouvernement	Agression physique
2009	12	Incertain	Un homme a été détenu 12 jours en cellule d'isolement pour avoir organisé une rencontre bahá'í chez lui.	2	Gouvernement	Cellule d'isolement
2010	1	Semnan	Un bahá'í souffrant de problèmes de santé a été détenu dans un cellule froide sans chauffage et les vêtements chauds apportés par sa famille lui ont été refusés. Un compagnon également malade a souffert du même sort.	2	Gouvernement	Agression physique
2010	3	Mashhad	Deux bahá'ís en cours d'exécution d'une peine de cinq ans ont été chacun condamné à une peine supplémentaire de cinq ans. Alors qu'ils étaient détenus au Ministère de renseignement, chacun a subi un temps d'incarcération en cellule d'isolement.	2	Gouvernement	Cellule d'isolement
2010	3	Mashhad	Un bahá'í a été tenu en cellule d'isolement plus de six mois dans un local du Ministère de renseignement avant d'être transféré dans une prison.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2010	3	Yazd	Les agents gouvernementaux se sont rendus chez un bahá'í et l'ont appréhendé d'une manière violente.	1	Gouvernement	Agression physique
2010	6	Ivel	Un homme a été battu et insulté quand il est retourné à son village le lendemain du jour où 50 maisons appartenant aux bahá'ís ont été démolies avec des machines lourdes.	1	Assaillants non-identifiés	Agression physique
2010	8	Shiraz	Un homme a été enlevé une deuxième fois. Des assaillants non identifiés ont placé un sac sur sa tête et lui ont attaché ses mains et ses pieds. Il a été emmené et menacé de mort, mais libéré le lendemain.	1	Assaillants non-identifiés	Agression physique
2010	9	Sari	Durant une fouille de sa maison, les agents de renseignement ont physiquement agressé une dame bahá'íe.	1	Gouvernement	Agression physique
2010	9	Eghlid	Après avoir été officiellement mise en garde que la population locale était conservatrice et avait des préjugés contre les bahá'ís, un homme a été violemment agressé par deux inconnus. La police a enregistré la plainte mais ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire pour identifier les assaillants.	1	Assaillants non-identifiés	Agression physique
2010	10	Tonekabon	Un homme a été maintenu en cellule d'isolement pendant 24 jours après avoir été appréhendé sur son lieu de travail.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2010	12	Téhéran	Un bahá'í récemment enregistré a été sévèrement torturé durant sa détention par le Ministère de renseignement. Il a également souffert d'autres formes de discrimination dont la mise à l'écart par sa famille.	1	Gouvernement	Torture
2011	2	Shiraz	Une femme a été maintenue en cellule d'isolement dans un centre de détention pour une longue période de durée indéterminée.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2011	5	Varamin	Les prisonniers bahá'ís ont été exposés à un bruit de sirène incessant, empêchant le sommeil.	1	Gouvernement	Torture
2011	5	Hamadan	Au cours d'un raid chez lui, un homme a été physiquement agressé par des agents gouvernementaux pour obtenir son mot de passe d'ordinateur.	1	Gouvernement	Agression physique

Année	Mois	Ville	Des agressions physiques, torture ou l'usage de cellule d'isolement contre des bahá'ís de 2003 à 2012	Individus suspectés	Acteur principal	Type d'incident
2011	5	Kirmanshah	Un homme a été maintenu en cellule d'isolement pendant plusieurs jours.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2011	5	Karaj	Un bahá'í arrêté avec 16 autres individus pour leur implication dans l'Institut bahá'í pour l'Éducation Supérieur a été maintenu en cellule d'isolement pour 21 jours avant d'être libéré.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2011	6	Karaj	Deux jeunes ont été enlevés alors qu'ils se rendaient à des cours d'éducation religieux.	2	Assaillants non identifiés	Agression physique
2011	6	Kata	Deux bahá'ís ont été entourés d'une foule agressive de 60 personnes et battus violemment.	2	Tentative de lynchage	Agression physique
2011	6	Shiraz	Une étudiante en classe de premier a été a été frappée avec un stylo sur le dos de sa main par une enseignante pour avoir dit que sa mère était bahá'íe ; l'enseignante a également brûlé la main de l'étudiante avec une cuillère chauffée, laissant des marques. Les parents se sont plaints et l'enseignante a été réprimandée mais aucune autre action n'a été engagée.	1	Autorités scolaires	Agression physique
2011	7	Isfahan	Lors d'un raid, les agents de renseignement ont giflé et donné des coups de pied aux habitants ; ils ont été emprisonnés un mois et ont subi une pression psychologique sévère et interrogés avec les yeux bandés.	2	Gouvernement	Agression physique
2011	7	Téhéran	Un homme a été sévèrement battu et verbalement agressé durant quatre jours d'interrogation intense à la prison d'Evin. Les interrogateurs ont également menacé de faire venir sa sœur, son épouse et sa mère à la prison pour leur faire des choses « inimaginables » devant lui.	1	Gouvernement	Torture
2011	8	Bojnourd	Un homme a été enlevé lors d'une session d'enseignement privé au domicile d'un de ses étudiants vers une destination inconnue, supposée être le Ministère de renseignements. Il a été maintenu en cellule d'isolement et agressé verbalement et injurié.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2011	9	Téhéran et Mashhad	Un certain nombre de bahá'ís a été confronté à de la torture ainsi qu'à d'autres formes de discrimination quand les autorités ont tenté de fermer leurs magasins.	2+	Gouvernement	Torture
2011	9	Téhéran	Cinq bahá'ís, dont une jeune fille de 17 ans ont été arrêtés pour avoir tenu des classes d'éducation morale pour les enfants et les jeunes. Ils ont été envoyés à la prison d'Evin à Téhéran durant environ deux mois. Durant ce temps, tous les cinq ont été battus et torturés en tentant d'en obtenir des « confessions » à des charges infondées de création d'un « réseau de corruption ».	5	Gouvernement	Torture
2011	9	Karaj	Un prisonnier a été contraint de manger du papier où il avait inscrit des réponses inacceptables durant un interrogatoire.	1	Gouvernement	Agression physique
2011	9	Bonjournd	Un bahá'í a été menacé et battu durant son interrogatoire par les agents de renseignement.	1	Gouvernement	Torture
2011	9	Sipah	Trois bahá'ís ont été sévèrement battus par les agents du Ministère des renseignements.	3	Gouvernement	Agression physique
2011	9	Téhéran	Au cours de son interrogatoire à la prison d'Evin, un homme a eu les yeux bandés et a été maintenu en cellule d'isolement. Il a été également humilié, menacé et insulté pour être un bahá'í.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2011	10	Téhéran	Durant son interrogatoire, un homme a eu le bras tiré si fort qu'il a subi une déchirure ligamentaire nécessitant le port d'un plâtre durant un mois.	1	Gouvernement	Agression physique

Année	Mois	Ville	Des agressions physiques, torture, usage de cellule d'isolement sur des bahá'ís de 2005 à 2012	Individus touchés	Acteur principal	Type d'incident
2011	10	Incertain	Un homme a été sévèrement battu durant un interrogatoire.	1	Gouvernement	Agression physique
2011	12	Mashhad	11 bahá'ís ont été maintenus en cellule d'isolement durant une période indéterminée.	11	Gouvernement	Cellule d'isolement
2012	1	Mashhad	Après un an en prison, un homme a été relâché après avoir versé une caution équivalente à 160 000 \$US . Durant son emprisonnement il a été maintenu en cellule d'isolement durant 4 mois.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2012	1	Téhéran	Deux hommes sont retournés en prison pour exécuter une peine de 4 ans ; L'un d'eux avait été précédemment tenu en cellule d'isolement et libéré après avoir versé une caution de 73 450 \$US.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2012	3	Kerman	Un homme a été maintenu en cellule d'isolement pendant au moins 70 jours.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2012	5	Shiraz	Un homme dont le grand père avait été un bahá'í enlevé, a été conduit dans une pièce où il a été suspendu par les pieds et fouetté. Les interrogateurs anonyme lui ont posé des questions au sujet de sa participation dans les activités bahá'íes. Après avoir perdu conscience, il s'est retrouvé déposé dehors sur la chaussée. Il a été traité médicalement pour des coups au ventre et du sang dans les urines.	1	Assaillants non identifiés	Agression physique
2012	7	Téhéran	Après que son domicile ait été fouillé, un homme a été maintenu en cellule d'isolement durant 89 jours. Sa famille n'a pas été autorisée à le visiter ou à communiquer avec lui durant ce temps.	1	Gouvernement	Cellule d'isolement
2012	7	Téhéran	Un prisonnier a été torturé. Il a été également maintenu en cellule avec des criminels dangereux. Il a souffert de problèmes de santé liés à la torture et a un certain moment a du être hospitalisé.	1	Gouvernement	Torture
2012	7	Incertain	Durant un raid par cinq agents de renseignement lors d'une réunion religieuse bahá'íe, un homme qui avait gardé le silence face à une agression verbale a été frappé avec un livre lourd. Tous ceux présents ont été insultés et soumis à des agressions physiques similaires.	1	Gouvernement	Agression physique
2012	8	Incertain	Quelques 35 secouristes volontaires de tremblement de terre, dont 4 bahá'ís ont été arrêtés par les agents gouvernementaux, accusés de « participation à des activités politiques subversives contre le régime en apportant de l'aide aux victimes du tremblement de terre », accusation plu tard transformée en « distribution de nourriture contaminée. » Durant l'arrestation, ils ont été violemment attaqués et battus.	4	Gouvernement	Agression physique
2012	8	Tabriz	Sept bahá'ís en route pour Tabriz ont été violemment attaqués et battus par les agents gouvernementaux.	7	Gouvernement	Agression physique
2012	11	Gorgan	Au moins deux prisonniers ont été torturés à la prison d'Evin. Ils ont été également maintenus en cellules d'isolement.	2	Gouvernement	Torture
Total des incidents d'agression physique, torture, usage de cellule d'isolement : Au moins 104						

Année	Mois	Ville	Incendies volontaires sur des biens appartenant aux bahá'ís en Iran 2005-2012	Nombre d'incidents	Acteur principal
2005	1	Yazd	Un magasin a été mis à feu, détruisant toute la marchandise.	1	Assaillants non identifiés
2005	1	Yazd	Un magasin a été incendié deux fois le 25 et le 27 janvier, détruisant toutes les marchandises. Un voisin, Garde révolutionnaire, a déclaré que le commandant de Police avait ordonné des attaques contre les bahá'ís à travers le pays.	2	Agents en civil suspectés
2007	4	Ivel	Six foyers ont été mis à feu tôt le matin.	6	Assaillants non identifiés
2007	7	Ardestan	Un portail de ferme a été mis à feu durant la nuit.	1	Assaillants non identifiés
2008	4	Babolsar	Une résidence a été mise à feu lors de l'absence de la famille. Les voisins ont fait appel aux pompiers, mais il y a eu de dommages étendus.	1	Assaillants non identifiés
2008	5	Kerman	Durant les commémorations d'un jour saint bahá'í, une voiture appartenant à un bahá'í, garée en dehors du bâtiment, a été mise à feu.	1	Assaillants non identifiés
2008	7	Vilashahr	Des incendiaires inconnus ont jeté des cocktails Molotov dans la cour devant une maison, apparemment en direction d'un véhicule qui y était garé. Les flammes ont été éteintes avant qu'il y ait eu de dommage sérieux. L'incident faisait suite à une série de lettres de menace et des dégradations des murs des maisons avec des graffiti.	1	Assaillants non identifiés
2008	7	Rafsanjan	Deux hommes sur des motocyclettes ont coincé un pneu enflammé dans la porte d'entrée d'une maison, la famille étant piégée à l'intérieur. Toutefois des voisins ont éteint le feu.	1	Assaillants non identifiés
2008	7	Kerman	Des assaillants inconnus ont mis à feu une maison. La Police a plus tard confirmé que le feu avait été prémédité.	1	Assaillants non identifiés
2008	7	Rafsanjan	Deux motocyclistes ont mis le feu à une voiture alors qu'elle était garée devant la résidence d'un homme. La voiture a été complètement détruite.	1	assaillants non identifiés
2008	8	Meimand	Après qu'un membre du clergé ait fait un discours incendiaire contre la foi bahá'íe dans un village rural, la seule maison appartenant à un bahá'í a été incendiée.	1	assaillants non identifiés
2008	10	Rafsanjan	Un motocycliste anonyme a mis le feu à une boutique de vêtements de marié appartenant à un bahá'í. La boutique a été considérablement endommagée.	1	assaillants non identifiés
2009	1	Khabr	Un membre du clergé en visite de Qom a attaqué la foi bahá'íe dans un sermon, encourageant son auditoire de prendre des actions telles que l'incendie des propriétés appartenant aux bahá'ís. A la suite de ceci, un verger appartenant à un bahá'í a été incendié deux fois en une semaine.	2	Clergé
2009	2	Semnan	Des assaillants inconnus ont lancé des cocktails Molotov sur un immeuble qui abritait trois bahá'ís ; ceux-ci ont entendu l'explosion et ont éteint les flammes.	1	assaillants non identifiés
2009	2	Semnan	Plus tard cette nuit, des cocktails Molotov ont été encore une fois lancés sur le même appartement qui avait été attaqué plus tôt.	1	assaillants non identifiés
2009	2	Semnan	Pour la deuxième fois en un mois, des cocktails Molotov ont été jetés sur une résidence d'appartements où vivaient plusieurs familles bahá'íes. L'une d'eux avait auparavant reçu un coup de fil anonyme en les avertissant qu'il fallait quitter la ville et en les menaçant d'être incendiés.	2	assaillants non identifiés
2009	6	Semnan	Des inconnus ont tenté de mettre le feu à un magasin appartenant à un bahá'í. Il y a eu peu de dommage.	1	assaillants non identifiés
2009	6	Semnan	Un magasin qui avait déjà été caillassé a été incendié par des anonymes. Une grande partie du magasin a été détruite.	1	assaillants non identifiés
2009	7	Semnan	Des inconnus ont mis le feu à un magasin appartenant à un bahá'í mais aucun dommage sérieux n'en est résulté.	1	assaillants non identifiés
2009	8	Semnan	Un magasin a été mis à feu. Il s'agissait du même magasin qui avait été mis à feu et vandalisé quelques mois auparavant.	1	assaillants non identifiés

Année	Mois	Ville	Des attaques incendiaires sur des propriétés appartenant aux bahá'ís en Iran, 2005 à 2012	Nombre d'incidents	Acteur principal
2009	8	Semnan	Un motocycliste inconnu a mis le feu à un magasin mais les voisins ont aidé à éteindre les flammes. Ce magasin a été déjà attaqué au moins deux fois. Une nuit, quelques jours plus tôt, des inconnus ont suspendu un chat mort à la porte du magasin.	1	Assaillants non identifiés
2009	9	Rafsanjan	Une voiture a été incendiée. Elle était en stationnement dans un garage au domicile d'un bahá'í. L'incendie a été maîtrisé avec l'aide des voisins et des pompiers.	1	Assaillants non identifiés
2009	12	Semnan	Un magasin a été incendié par trois inconnus. Il s'agissait de la troisième fois que le magasin avait été incendié.	1	Assaillants non identifiés
2009	12	Semnan	Trois inconnus à motocyclette ont brisé les vitres d'une voiture et du même magasin appartenant à un bahá'í qu'ils ont incendié. Il s'agissait du quatrième incendie volontaire de ce magasin.	1	Assaillants non identifiés
2010	4	Semnan	Un foyer a été incendié par des assaillants inconnus avec des dommages limités.	1	Assaillants non identifiés
2010	4	Semnan	Un magasin appartenant à des bahá'ís a été incendié par des assaillants avec des dommages limités.	1	Assaillants non identifiés
2010	6	Ivel	Des inconnus ont bloqué l'accès à un village et ont démolé au moins 50 maisons appartenant à des bahá'ís à l'aide de machines lourdes et des camions, les réduisant à des gravats et incendiant les décombres.	2+	Assaillants non identifiés
2010	9	Semnan	Des explosives ont été jetées dans le foyer d'un bahá'í, endommageant la résidence.	1	Assaillants non identifiés
2010	9	Rafsanjan	Trois magasins de réparation de mobilier ont été incendiés par des inconnus.	3	assaillants non identifiés
2010	11	Rafsanjan	Un café appartenant à un musulman a été incendié après avoir été identifié comme étant « monopolisé » par es bahá'ís dans un bulletin édité par le clergé.	1	assaillants non identifiés
2010	11	Rafsanjan	Un magasin de réparation d'appareils d'électroménager appartenant à deux bahá'ís a été incendié avec des dommages significatifs.	1	assaillants non identifiés
2010	11	Rafsanjan	Un café appartenant à un musulman a été incendié après avoir été identifié comme étant « monopolisé » par es bahá'ís dans un bulletin édité par le clergé.	1	assaillants non identifiés
2010	12	Rafsanjan	Un magasin de réparation d'appareils électroménager a été incendié pour la deuxième fois.	1	assaillants non identifiés
2010	12	Rafsanjan	Un autre magasin de réparation électroménagère a été incendié. On rapporte que le Maire de Rafsanjan aurait dit que les attaques à Rafsanjan ont été perpétrés par les bahá'ís eux mêmes sous l'ordre d'Israël et des États-Unis.	1	assaillants non identifiés
2010	12	Rafsanjan	Une papeterie appartenant à un bahá'í a été incendié.	1	assaillants non identifiés
2010	12	Gorgan	La porte d'entrée d'une maison a été incendiée.	1	assaillants non identifiés
2010	12	Rafsanjan	Un magasin de réparation électroménagère a été incendié pour la deuxième fois.	1	assaillants non identifiés
2010	12	Rafsanjan	Des inconnus se sont attaqués à un magasin d'optique avec des explosives. La déflagration a endommagé un conduit d'eau qui éteint l'incendie, mais le magasin a été endommagé par la fumée.	1	assaillants non identifiés
2011	1	Rafsanjan	Un magasin d'appareils ménagers a été attaqué avec des explosifs, entraînant des dommages significatifs à la marchandise et à la structure du bâtiment. Il s'agissait de la troisième fois que le magasin avait été incendié.	1	assaillants non identifiés
Total des attaques incendiaires contre les bahá'ís : Au moins 49					

Année	Mois	Ville	Incidents de profanation des cimetières bahá'ís en Iran 2005 à 2012	Nombre d'incidents	Acteur principal
2005	2	Yazd	Des assaillants anonymes ont vandalisé le cimetière bahá'í, conduisant des véhicules sur les tombeaux, brisant les pierres tombales et déterrèrent les corps des défunts.	1	Non-identifié
2007	5	Qaim Shahr	Le cimetière local a été vandalisé par des anonymes.	1	Non-identifié
2007	5	Sanandaj	Le cimetière local a été vandalisé par des anonymes ; une semaine plus tard, il a été à nouveau vandalisé avec des graffiti anti-bahá'í.	1	Non-identifié
2007	8	Marvdasht	Le cimetière local a été vandalisé par un groupe mené par un religieux. Le système d'irrigation, les caniveaux et les arbres ont été détruits.	1	Clergé
2007	8	Kashan	Le cimetière bahá'í local a été vandalisé par des inconnus.	1	Non-identifié
2007	8	Kermanshah	Le cimetière bahá'í local a été vandalisé par des inconnus.	1	Non-identifié
2007	8	Yazd	Le cimetière bahá'í local a été vandalisé avec des machines lourdes. Près de la moitié des tombeaux ont été arasés.	1	Non-identifié
2007	9	Najafabad	Des inconnus ont passé un bulldozer sur le cimetière bahá'í local. Quarante-cinq tombeaux ont été démolis et une petite installation sanitaire a été détruite et deux réservoirs d'eau ont été irrémédiablement endommagés.	1	Non-identifié
2007	9	Miandoab	Le tombeau d'un bahá'í datant de dix ans a été exhumé.	1	Non-identifié
2008	1	Isfahan	Le cimetière bahá'í a été à nouveau vandalisé. Les parterres de fleurs, les chaises et les encadrés de prières pour les défunts ainsi que les marquages des lotissements ont été détruits. Les autorités gouvernementales ont été informées mais aucune action n'a été entreprise.	1	Non-identifié
2008	3	Karaj (avoisinant)	Des agresseurs anonymes ont mis le feu à certaines parties du cimetière, brisé des fenêtres et vandalisé les murs extérieurs avec des graffitis.	1	Non-identifié
2008	6	Marvdasht	Le cimetière bahá'í local a été à nouveau vandalisé. Plus de 100 arbres ont été déracinés et un grand nombre de tombeaux ont été endommagés.	1	Non-identifié
2008	9	Isfahan	Des inconnus ont abattu environ 2500 arbres et ont incendié l'entrepôt du cimetière bahá'í local.	1	Non-identifié
2008	11	Darzikola	Un groupe d'hommes en cagoule ont utilisé des machines lourdes pour démolir le cimetière bahá'í local ; Un bahá'í qui a tenté de s'interposer a été ligoté et retenu.	1	Non-identifié
2009		Najafabad	Les tombeaux dans un cimetière bahá'í ont été couverts de terre.	1	Non-identifié
2009	1	Téhéran	Des agents ont utilisé un équipement lourd pour détruire une large partie du cimetière où de nombreux bahá'ís exécutés par le gouvernement dans les années 80 étaient enterrés avec ceux exécutés juste après la révolution. Quelques 300 arbres ont été plantés et le gardien du cimetière bahá'í a été informé qu'il serait converti en un parc.	1	Gouvernement
2009	1	Ghaemshahr	Le cimetière bahá'í a été détruit.	1	Non-identifié
2009	1	Darzikola	Le cimetière bahá'í local a été attaqué par les agents du gouvernement avec un bulldozer. Le cimetière a été complètement arasé. Il s'agissait de la quatrième fois qu'il avait été attaqué récemment.	3	Gouvernement
2009	2	Semnan	Au cimetière local, le mortuaire a été incendié, 50 pierres tombales ont été détruits et des graffitis anti-bahá'í ont été inscrits.	1	Non-identifié
2009	5	Ivel	Le cimetière bahá'í a été vendu aux enchères avec succès pour être transformé en propriétés résidentielles.	1	Gouvernement
2009	5	Najafabad	Les tombeaux du cimetière bahá'í ont été couverts de terre.	1	Non-identifié
2009	8	Semnan	Des inconnus ont utilisé une pelleuse pour partiellement détruire un cimetière bahá'í et bloquer la porte de la chambre mortuaire.	1	Non-identifié

Année	Mois	Ville	Incidents de profanation des cimetières bahá'ís en Iran 2005 à 2012	Nombre d'incidents	Acteur principal
2009	9	Najafabad	Les autorités ont bloqué avec de la terre, l'entrée de la route menant à un cimetière bahá'í. Ils ont également empêché les bahá'ís d'enterrer un bahá'í récemment décédé, puis ont refusé de laisser emmener la dépouille de l'hôpital. Plus tard, la famille du défunt a découvert que le corps avait été enterré dans le cimetière sans qu'elle en soit avertie.	1	Gouvernement
2009	9	Sangsar	Un réservoir d'eau dont la taille n'en permettait pas le déplacement sans l'aide de machines lourdes a été volé du cimetière. Les autorités ont également bloqué la route au cimetière avec une barrière fermée à serrure.	1	Gouvernement
2009	12	Marvdasht	Le cimetière a été à nouveau vandalisé. 200 arbres ont été déracinés.	1	Non-identifié
2009	12	Khoramshahr	Le cimetière bahá'í local a été vandalisé. De nombreux tombeaux ont été détruits et les murs du cimetière ont été endommagés.	1	Non-identifié
2010	4	Gilavand	Un cimetière bahá'í local a été vandalisé avec un tracteur par des inconnus. Tous les quatre tombeaux bahá'ís qui s'y trouvaient ont été détruits.	1	Non-identifié
2010	5	Mashhad	Des inconnus ont vandalisé le cimetière bahá'í local à l'aide de machines lourdes. Ils ont occasionné des dommages considérables aux murs du cimetière, à la chambre mortuaire et au lieu de culte.	1	Non-identifié
2010	6	Bojnourd	Des camions ont déposé des gravats dans un cimetière bahá'í. Plus tard, de la terre a été déposée sur les tombeaux dans ce même cimetière. Un bahá'í s'est adressé à l'un des conducteurs des camions qui lui a dit que c'était « un ordre indirect » de la municipalité. Plus tard, les autorités locales ont aidé les bahá'ís à se prémunir contre ce genre d'action à l'avenir.	1	Non-identifié
2010	6	Isfahan	L'entrée au cimetière bahá'í local a été bloqué avec de la terre déposée par des camions.	1	Non-identifié
2010	7	Semnan	Les autorités locales ont officiellement interdit aux bahá'ís l'usage de leur cimetière.	1	Gouvernement
2010	7	Jiroft	Le cimetière bahá'í a été vandalisé par des intrus non identifiés à l'aide de bulldozers et les tombeaux ont été détruits.	1	Non-identifié
2010	7	Semnan	Les autorités locales ont officiellement interdit aux bahá'ís l'usage de leur cimetière.	1	Gouvernement
2010	11	Abadeh	Un corps a été exhumé d'un cimetière bahá'í local et écrasé par un véhicule. Il s'agissait de la deuxième fois que ce tombeau avait été profané.	2	Non-identifié
2011	3	Isfahan	70 pins ont été déracinés dans le cimetière bahá'í local.	1	Non-identifié
2011	3	Sangsar	Un cimetière bahá'í local a été vandalisé par des inconnus. Les tombeaux ont été couverts de terre, les arbres ont été déracinés et deux petites salles ont été détruites.	1	Non-identifié
2011	4	Marvdasht	Le cimetière local a été partiellement détruit.	1	Non-identifié
2011	6	Kata	Des habitants musulmans ont commencé à démolir le cimetière bahá'í avec du matériel lourd et à construire par-dessus.	1	Violence en bande
2012	12	Yazd	Le cimetière bahá'í a été à nouveau attaqué par des inconnus qui ont détruit des tombeaux et abattu tous les arbres.	1	Non-identifié
Total d'incidents de profanation de cimetières : Au moins 42					

La violence en toute impunité
Les actes d'agression contre la communauté bahá'ie d'Iran

Un rapport spécial de la Communauté internationale bahá'ie d'Iran
© 2014 Traduction Bureau des affaires extérieures des bahá'ís de France
<http://www.bahai.fr>